



HAL
open science

Journée d'Actualité Archéologique en Territoire Éduen

Stéphane Alix, Loic Audrouin, Philippe Barral, Julien Boislève, Valentin Chevassu, Florent Delencre, Nicolas Delferrière, Simone Deyts, Filipe Ferreira, Yann Goubin, et al.

► To cite this version:

Stéphane Alix, Loic Audrouin, Philippe Barral, Julien Boislève, Valentin Chevassu, et al. (Dir.). Journée d'Actualité Archéologique en Territoire Éduen. Service Archéologique de la Ville d'Autun. , 2017. halshs-01708340

HAL Id: halshs-01708340

<https://shs.hal.science/halshs-01708340v1>

Submitted on 13 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Journée d'Actualité Archéologique en Territoire Eduen



Actes de la journée du 8 Avril 2016

Service Archéologique de la Ville d'Autun



Service
Archéologique
Ville
Autun

Préface

Autun fait partie de ces rares villes qui ont la chance d'avoir un passé riche à toutes les époques. Plus de 2000 ans après sa création, la ville d'Auguste n'en finit pas de révéler ses secrets. Certains demeurent enfouis, et d'autres se révèlent au gré du développement d'une ville moderne. L'archéologie, longtemps vécue comme une contrainte, est devenue une vraie force d'attractivité.

Les quinze dernières années auront été déterminantes dans l'approfondissement et la compréhension de l'urbanisme antique de notre ville. Les grands investissements publics et privés nous ont conduit à nous intéresser aux richesses des sous-sols et ce, en divers lieux de l'agglomération, en faisant appel aux techniques de prospection et d'analyse les plus poussées via les nouvelles technologies.

Tous ces travaux de recherches, d'études scientifiques qui font avancer nos connaissances sur la vie des femmes et des hommes qui vécurent ici avant nous, n'ont d'intérêt que si leurs conclusions peuvent être partagées et diffusées au sein des réseaux professionnels, mais aussi et surtout auprès du grand public.

Parce que l'intérêt pour notre passé commun grandit, à l'heure où notre société se cherche des repères solides, la journée d'actualité archéologique en Bourgogne Franche-Comté est une pépite qui s'inscrit pleinement dans les animations culturelles attendues par nos concitoyens.

Forte de son concept visant à réunir les scientifiques et professionnels reconnus de l'archéologie, les passionnés de patrimoine ou les simples curieux – c'est une grande qualité – cette journée est un espace privilégié d'échanges autour d'une discipline toujours fascinante. Cette brochure vous permettra de redécouvrir l'ensemble des interventions de la journée du 08 avril 2016, où ont été présentés les résultats des fouilles préventives et programmées conduites à Autun et en région pendant l'année 2015.

Merci au service municipal d'Archéologie de la ville d'Autun, qui, sous la conduite de Yannick Labaune, fait rayonner notre ville au plan national et international par ses contributions scientifiques, et permet à Autun de concevoir son développement dans le plus profond respect des richesses identifiées, avec un maître mot : anticipation.

Merci également au Service Régional de l'Archéologie de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté et à l'ensemble des partenaires qui viennent en appui tout au long de l'année avec dynamisme et passion au service de cette noble cause.

Belles découvertes à toutes et à tous.

Rémy REBEYROTTE
Maire d'Autun

Président du Grand Autunois Morvan
Conseiller départemental honoraire

Illustration de couverture :
Le secteur de la Genetoye
en cours de fouille, été 2014.
Cliché B. Chagny

Ci-contre :
Redécouvert de la mosaïque
de Neptune au 5 rue Jeannin
à Autun. Cliché S. Alix



Table des matières

Préface	3
Table des matières	5
Les opérations de prospections inventaires menées par l'UMR 6249 Chrono-environnement en Bourgogne. Résultats de la campagne 2015.	7
Pierre Nouvel, Valentin Chevassu, Stéphane Izri, Morgan Loire, Bernard Poitout, Matthieu Thivet	
Le Grand monument à galerie de la terrasse PC 15	17
Philippe Barral, Pierre Nouvel, Matthieu Thivet, Martine Joly	
Un édifice monumental à exèdre inédit : les thermes de la Genetoye ?	23
Matthieu Thivet, Antoine Louis	
Le temple « de Janus » à Autun. Résultats de la campagne 2015	27
Martine Joly, Philippe Barral, Mathias Glaus	
Résultats des travaux menés en 2015 sur le théâtre du <i>Haut-du-Verger</i> à Autun : usage des matériaux et restitution de la salle à exèdre de la basilique sud	33
Filipe Ferreira, Yann Goubin, Florent Delencre	
Une production de figurines en terre cuite blanche sur le site de la Genetoye à Autun	39
Androuin Loic	
Autun, Rue Jeannin: redécouverte de la <i>domus</i> à la mosaïque de Neptune	45
Stéphane Alix	
Étude de la porte antique Saint-Andoche d'Autun grâce aux nouvelles technologies. Présentation des premiers résultats.	55
Chloé Petitjean	
Principaux résultats du diagnostic archéologique réalisé lors de la phase 8 du programme de rénovation urbaine de Saint-Pantaléon. Un site antique périurbain (fin III^e-IV^e s.) et des infrastructures inédites (X^e-XVIII^e s.) en lien avec l'abbaye S^t-Martin	59
Yannick Labaune	
Habitats privilégiés et cultes domestiques à <i>Intaranum</i> : premiers résultats de la fouille préventive au 14 route d'Étais à Entrains-sur-Nohain (Nièvre)	63
Stéphane Venault, Julien Boislève, Simone Deyts	
Liste des intervenants	69

Les opérations de prospections inventaires menées par l'UMR 6249 Chrono-environnement en Bourgogne.

Résultats de la campagne 2015.

Pierre Nouvel

Maître de conférences, Université de Bourgogne Franche-Comté, UMR 6249 Chrono-environnement

avec la collaboration de

Valentin Chevassu

Université de Bourgogne Franche-Comté

Stéphane Izri

Université de Bourgogne Franche-Comté

Morgan Loire

Bénévole

Bernard Poitout

Bénévole

Matthieu Thivet

Ingénieur de recherche, Université de Bourgogne Franche-Comté, UMR 6249 Chrono-environnement

Les membres de l'équipe universitaire bisontine mènent, depuis une dizaine d'années, une série d'opérations de prospections-inventaires en Bourgogne. Elles croisent les prospections terrestres systématiques, dans deux zones ateliers (Avallonnais, sous la direction de Bernard Poitout et Autunois, sous la direction de Pierre Nouvel) avec des prospections aériennes à large échelle (sous la direction de Pierre Nouvel depuis 2012).

Ces travaux ont été activement poussés au cours de l'année 2015, contribuant à la découverte de très nombreux indices de sites. Nous n'avons pas la place ici d'en dresser une liste exhaustive et nous nous contenterons d'en présenter les points les plus saillants.

Les prospections-inventaires dans l'Autunois-Morvan

C'est essentiellement l'exploitation des données visibles sur les fonds LiDAR acquis en 2014 par la communauté de communes de l'Autunois et Bibracte qui a entraîné les découvertes les plus marquantes. La vérification systématique des anomalies microtopographiques visibles, plus particulièrement dans la forêt de *Planoise*,

a contribué à la mise en évidence ou à la redécouverte de plusieurs sites majeurs. L'exemple de la zone dite de *Montmain* (fig. 1) montre la densité des observations réalisées et des découvertes que l'on peut attendre, pour toutes les périodes, de ce genre de travaux aux alentours d'Autun. Au-delà de l'étude d'un réseau d'établissements ruraux d'époque protohistorique, antique et médiévale jusque là presque insoupçonné, les informations acquises sur les réseaux de circulations, l'approvisionnement en eau de la ville antique (aqueduc de Montjeu) et l'approvisionnement en pierres et en charbon de bois promettent des développements très intéressants dont la diffusion scientifique a largement débuté (Labaune *et al.* 2014). Parmi les découvertes les plus marquantes, il faut dire quelques mots du site antique de *Montmain*, exploré au milieu du XIX^e siècle, maintenant relocalisé et prospecté assez finement dans des friches difficilement pénétrables. Ces vestiges, de grande extension et particulièrement impressionnants (meurgers de plusieurs mètres de hauteur, bassin et puits visibles, mosaïque en place) ont fait l'objet d'un nouveau relevé, qui permet d'y reconnaître un établissement rural à deux cours. Le faible mobilier céramique recueilli se concentre sur le haut Empire.

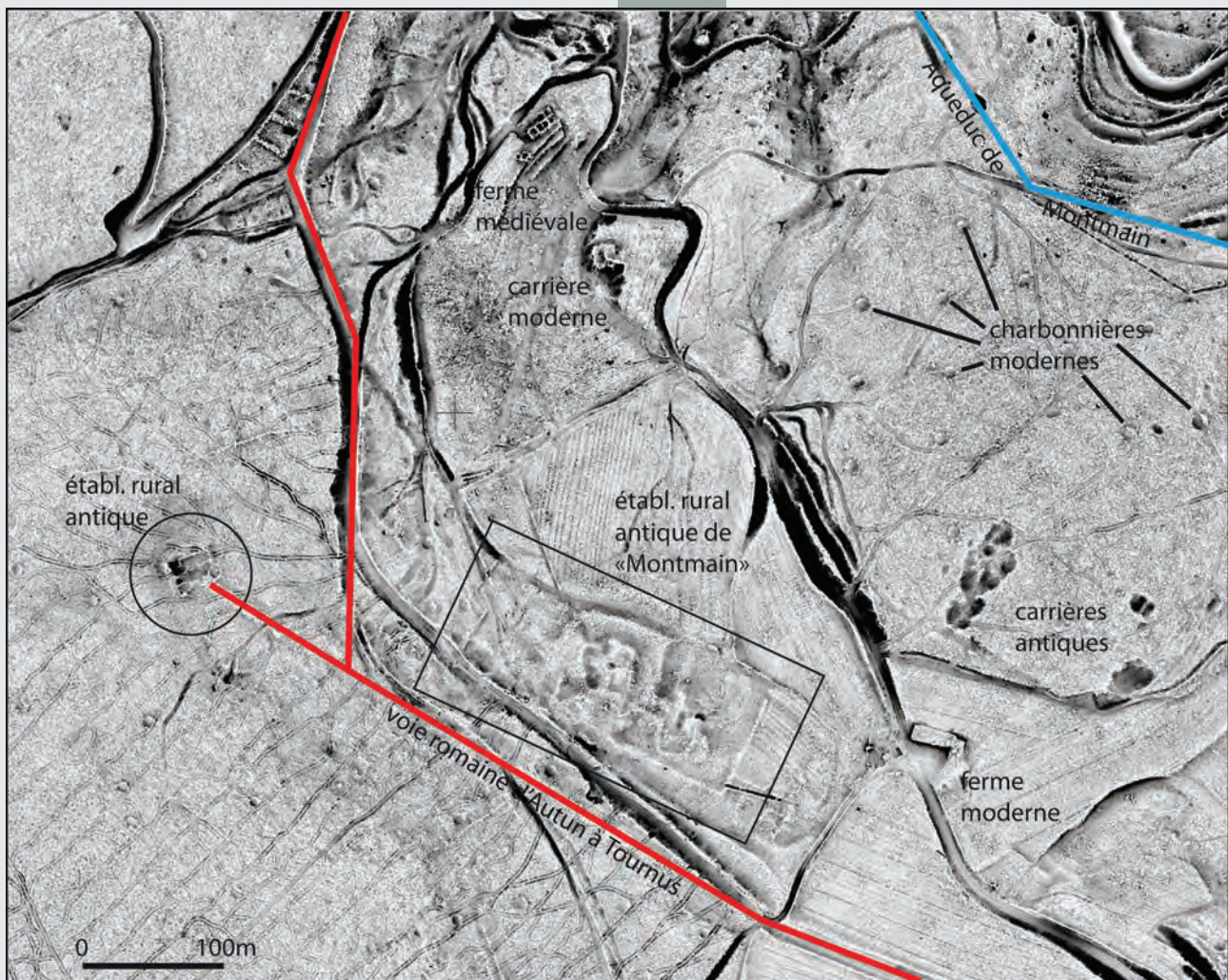


Fig. 1 Les environs de l'ancienne ferme de *Montmain*, au sud-est d'Autun et les nombreuses anomalies microtopographiques visibles sur le fond LiDAR 2014. (P. Nouvel, d'après J. Vidal)

Sur la montagne de *Saint-Claude*, dominant au sud Autun de près de 200m, les fonds LiDAR révélaient nettement la présence de l'ermitage tardo-médiéval et moderne, connu par plusieurs textes et le cadastre napoléonien. Nos prospections de vérification ont permis d'y ramasser du mobilier médiéval et moderne, mais surtout d'identifier, partiellement engagés sous ces vestiges, ceux d'un établissement fortifié plus ancien, formé de deux enceintes en terre mitoyennes. Son tracé, que l'on distingue sur les fonds LiDAR, a été suivi sur le terrain, délimitant un éperon barré vraisemblablement protohistorique (fig. 2).

Un peu plus à l'ouest, sur une autre colline dominant de près de 300 m la vallée de l'Arroux, un second ensemble fortifié protohistorique a été identifié. Il apparaît nettement sur les mêmes fonds LiDAR

(fig. 3), sous la forme de deux enceintes ovales et d'un troisième segment ouvert au sud. Les prospections fines de surface ont permis d'y recueillir quelques tessons assez caractéristiques du premier âge du Fer.

Enfin, dans les bois à l'est de la ville, nous avons pu repérer un remarquable ensemble funéraire laténien. Il est composé de deux enclos délimités par un fossé quadrangulaire, présentant un petit tumulus au centre, visibles sur les fonds LiDAR quoiqu'affectant un relief très peu prononcé. Ils sont de taille similaire aux nombreux enclos du même type reconnus en prospection aérienne dans la région (voir ci-dessous), d'une largeur d'à peu près 30 m (fig. 4). Plusieurs tessons appartenant à un vase bobine daté de La Tène C ont été ramassés au centre du plus visible, à l'ouest.

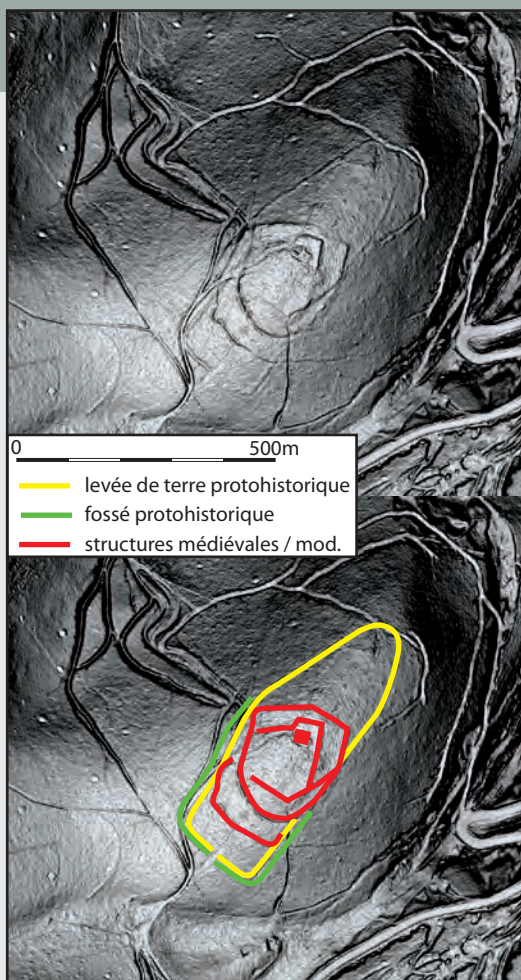


Fig. 2 Autun, *Saint-Claude*. Etablissement fortifié protohistorique et médiéval. Interprétation des anomalies microtopographiques visibles sur les fonds Lidar (traitement MSH Dijon / J. Vidal) d'après les prospections terrestres 2015.

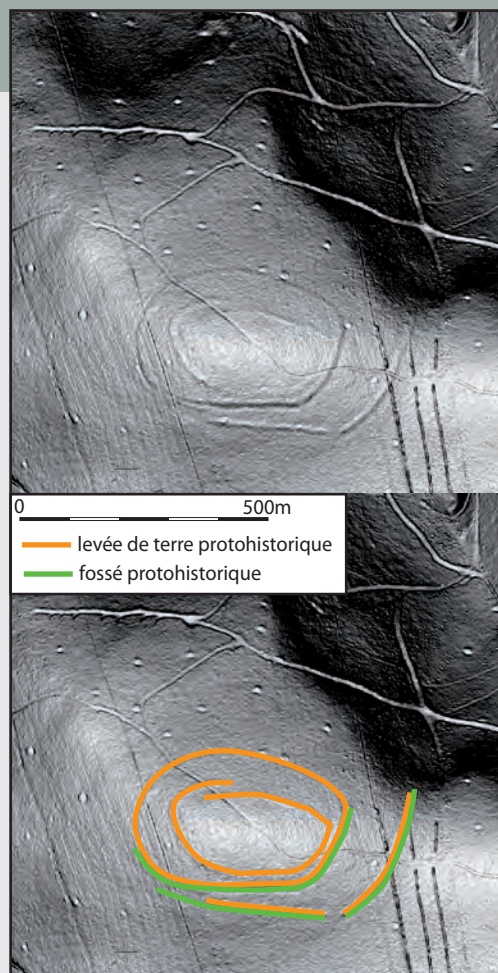


Fig. 3 Autun, *Garenne de Chanteloup*. Etablissement fortifié protohistorique. Interprétation des anomalies microtopographiques visibles sur les fonds Lidar (traitement MSH Dijon / J. Vidal) d'après les prospections terrestres 2015.

Les prospections-inventaires en Avallonnais (Yonne)

Positionnée aux confins des cités antiques des Lingons et des Eduens, la zone d'étude recouvre les marges méridionales des plateaux de Basse Bourgogne, dernière auréole calcaire du Bassin Parisien et une partie de la dépression liasique de la Terre-Plaine bordant le massif granitique du Morvan (fig. 5). Les travaux de prospections systématiques engagés dans cette région, tout d'abord concentrés sur quatorze communes des environs de Noyers, de part et d'autre de la vallée du Serein, ont repris depuis 2012 sur une plus grande ampleur. Profitant des travaux de terrain de B. Poitout et de M. Loire, ils concernent aujourd'hui cinquante territoires communaux, couvrant une vaste zone entre Serein, Morvan et Val de Cure. Les reprises documentaires, l'exploitation des données de prospections

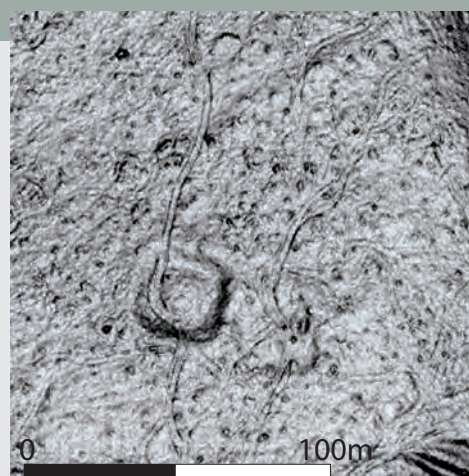


Fig. 4 Autun, Nécropole laténienne composé de deux enclos quadrangulaires. Anomalies microtopographiques visibles sur les fonds Lidar (traitement MSH Dijon / J. Vidal) et les prospections terrestres 2015.

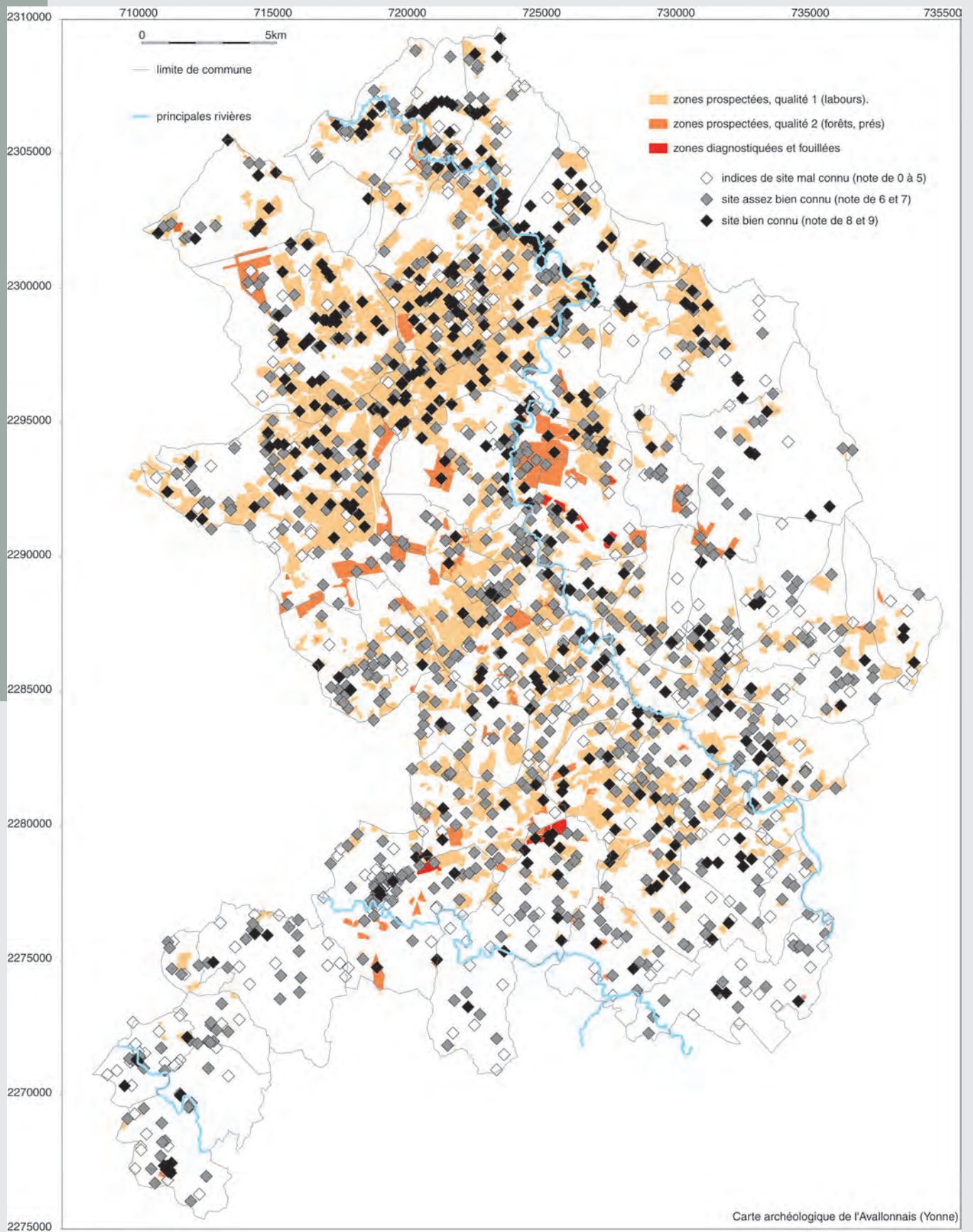


Fig. 5 Etat des connaissances, superficies prospectées et superficies accessibles dans la zone atelier « Avallonnais », état décembre 2015. (P. Nouvel)

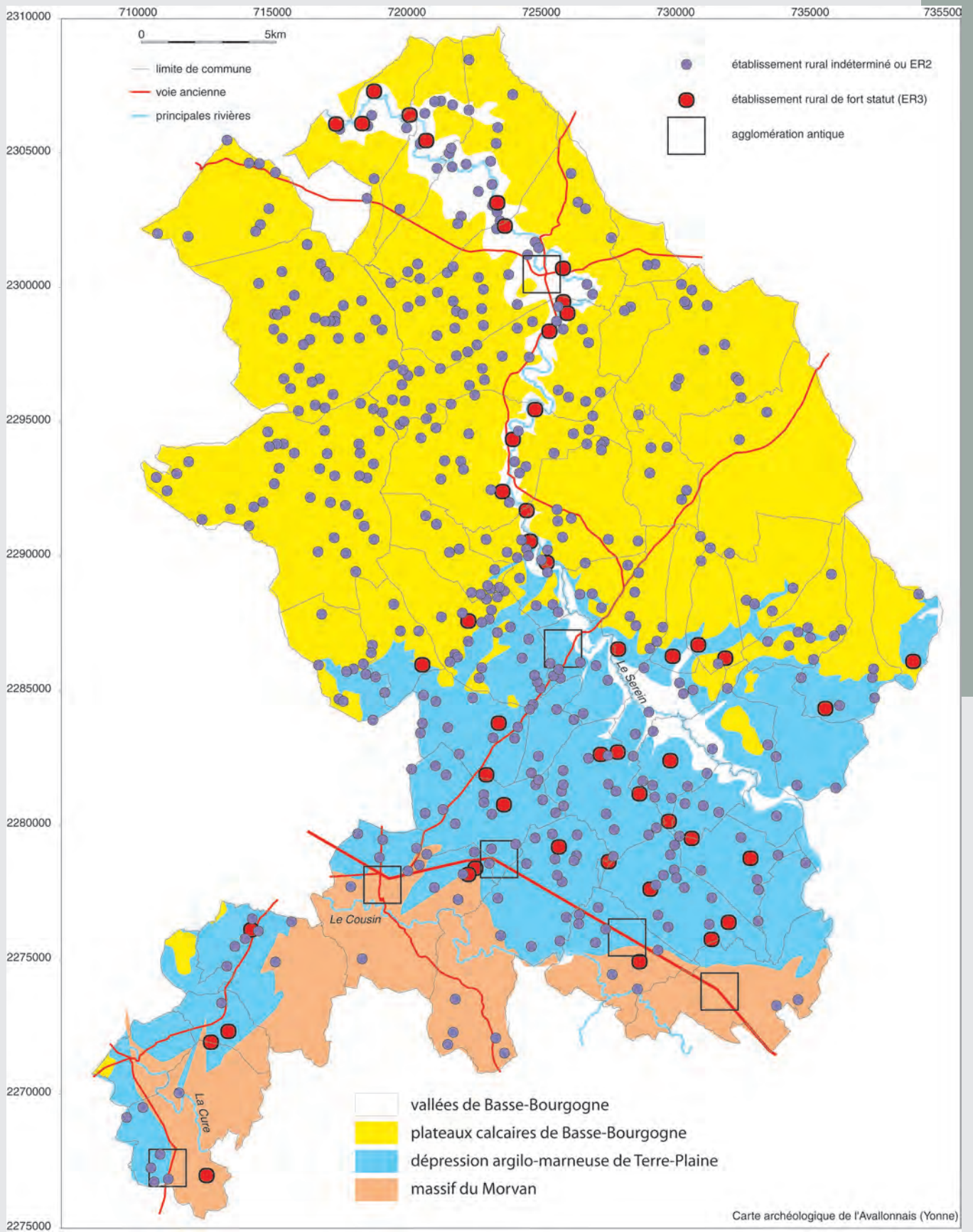


Fig. 6 Confrontation entre le réseau d'habitats ruraux du Haut-Empire et les grandes structures paysagères dans la zone « Avallonnais ». (P. Nouvel)

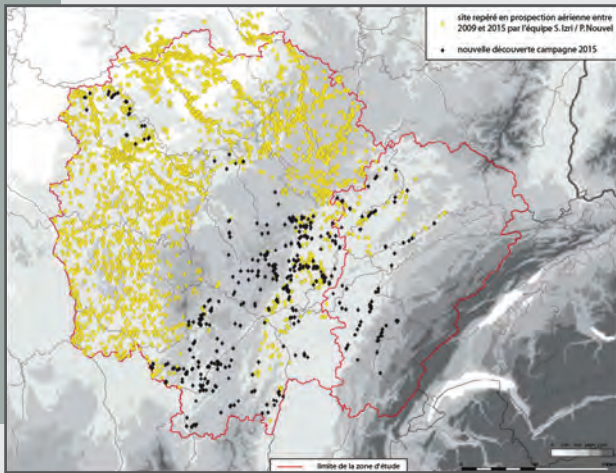


Fig. 7 Répartition des anomalies repérées en 2015 par prospection aérienne oblique. (P. Nouvel)

aériennes et les nouvelles découvertes dues à nos prospections terrestres ont permis d'y identifier 1808 entités archéologiques, dont environ 460 étaient jusque là inédites. En 2015, les prospections de terrain se sont concentrées sur les environs d'Avallon, sur les territoires de cette ville et de Cussy-les-Forges, Domecy-sur-Cure, Island, Magny, Ménades, Pierre-Perthuis, Saint-André-en-Terre-Plaine, Sainte-Magnance et Tharaiseau. Les parcelles parcourues couvrent environ 10 % de la superficie disponible (fig. 5), contribuant à la grande densité d'entités

archéologiques rencontrées ici. Parmi elles, les plus nombreuses datent de l'époque romaine (1075), médiévale (511), moderne (500), dans une moindre mesure de l'Antiquité tardive (386), du haut Moyen-Âge (351) et du Second âge du Fer (308). Les périodes plus anciennes (âge du Bronze et période hallstattienne, 193 ; Néolithique, 155 ; Paléolithique, 51) sont plus faiblement représentées.

La carte de l'occupation de cette région au cours du haut-Empire (fig. 6) permet de mesurer l'importance de ces travaux pour restituer la structure des territoires et déterminer la nature des réseaux d'occupation. Nous observerons l'importante densité d'établissement ruraux (de l'ordre d'un tous les 500 m) et le positionnement assez particulier des sites ruraux les plus riches, dans les terrains où la variété des ressources, en particulier pédologiques, est la plus marquée.

Les opérations de prospection aérienne

Profitant d'une sécheresse d'été assez remarquable en Sud Bourgogne, nos travaux de prospections aériennes ont permis, eux aussi, d'obtenir quelques résultats heureux en 2015. Mises à part les découvertes encore nombreuses dans les



Fig. 8 Nécropole laténienne marquée par trois enclos carrés fossoyés (Volesvres, Saône-et-Loire, cliché P. Nouvel et S. Izri août 2015).

zones céréalières du dijonnais, elles ont été importantes sur les pâtures du Charollais, jusque là peu révélatrices. Un premier effet de contraste, touchant les céréales en cours de mûrissement, a été exploité début juin. Il n'était malheureusement marqué qu'en Dijonnais et dans l'arrière Côte, les tests réalisés plus au sud en Chalonnais, Autunois et Maconnais s'avérant presque totalement négatifs. Il a fallu attendre le 10 juillet, et surtout le 15 juillet pour voir enfin apparaître des anomalies de croissance marquées dans les pâtures de l'Autunois et du Charollais. Malheureusement, la sécheresse accompagnée d'une canicule a contribué à un grillage extrêmement rapide et assez homogène des terrains en herbe. Les contrastes, souvent peu visibles, ne s'observaient alors que dans les terrains les plus humides en temps normal. D'ailleurs, à partir du 26 juillet, tout était uniformément gris et nous avons dû cesser nos survols.

La répartition des sites photographiés en 2015 répond presque exactement aux contraintes climatiques et techniques que nous avons pu rencontrer (fig. 7). Le département de la Côte-d'Or apporte 193 fiches (52%), celui de la Nièvre 1, la Saône-et-Loire 152 (41%) et l'Yonne 25 (7%). C'est donc la première



Fig. 9 Sainte-Marie-sur-Ouche (Côte-d'Or), établissement antique maçonné (cl S. Izri / P. Nouvel, juin 2015).

fois depuis 2012 que nous photographions presque autant de sites en Saône-et-Loire qu'en Côte-d'Or.

Les découvertes concernant le Néolithique sont toujours aussi peu nombreuses, contrairement aux nécropoles protohistoriques révélées par des enclos fossoyés circulaires ou quadrangulaires. Elles sont particulièrement marquées en Charollais, entre Montceau-les-Mines, Etang-sur-Arroux et Charolles, dans une zone

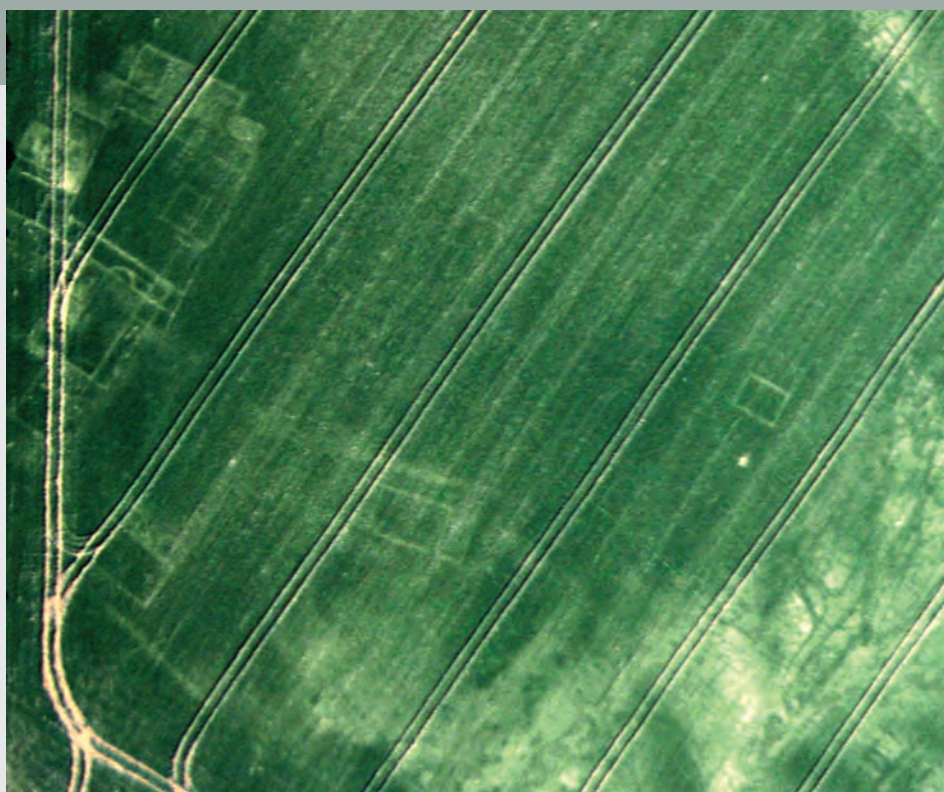


Fig.10 Vevey-sur-Ouche (Côte-d'Or), établissement rural antique à deux cours (cl S. Izri / P. Nouvel, juin 2015).

habituellement rétive à la révélation de ce genre d'aménagement. Ces structures funéraires y sont parfois isolées (par exemple Chassy, Gévelard, Iguerande, Neuvy-Grandchamp, Rigny-sur-Arroux, St-Romain-sous-Versigny, Volesvres), parfois en groupes plus nombreux (deux à Palinges et à Volesvres, trois à Ciry-le-Noble fig. 8). Quelques établissements ruraux fossoyés ont été photographiés en parallèle, comme à Palinges, Reclesnes ou Saint-Forgeot par exemple.

La part des établissements attribuables à l'époque romaine est toujours importante, l'essentiel des découvertes correspond à une multitude de petits établissements, parfois fort bien révélés sous la forme de constructions maçonnées plus ou moins complexes, plus particulièrement dans l'arrière Côte dijonnaise. Parmi les plus marquants, nous pouvons signaler ceux, inédits, de Sainte-Marie-sur-Ouche et de Veuve-sur-Ouche (fig. 9 et 10). En Charollais, les plans révélés sont incomplets et plus dispersés, à l'image de l'établissement photographié dans la banlieue de Charolles (fig. 11), composé de plusieurs édifices à proximité d'une voie.

Les sites datés des époques médiévales et modernes sont un peu plus nombreux cette année que par le passé. La liste des mottes

en terre est assez longue, en particulier dans la vallée de l'Arroux, où certaines sont assez exceptionnelles. Parmi les plus caractéristiques, il est possible de citer celle de Champlécly *Châtel-Vilain*, Laizy *Le Grand Bois*, Molinot *Le Grand-Pré*, La Motte-Saint-Jean *Les Terres de la Brosse*, Neuvy-Grandchamp *Le Grand Pré*, Palinges *Morigny*, Poisson *Busseuil*, Rigny-sur-Arroux *Terres du Poirier* (fig. 12). Il convient aussi de dire quelques mots d'un ensemble assez exceptionnel, déjà connu par d'autres sources aux confins des territoires de Ciry-le-Noble et Pouilloux. Il s'agit d'une butte fortifiée dite du *Vieux-Château*, soulignée par un épaulement et des fossés, sur laquelle plusieurs constructions maçonnées sont apparues à la faveur de la sécheresse (fig. 13). Les plates-formes de maison-forte sont tout aussi nombreuses : La Boulaye *Pré de Chavannes*, Echanay *Les Breuils*, Maligny *Les Prés du Chêne*, Marly-sur-Arroux *Mont-Châtel / Le Vieux-Château*, Montmort *Le Pré de l'Officiat*, Viévy *Es Fosses*.

Ces découvertes, en particulier aériennes, démontrent l'importance de ces travaux de prospections inventaires, peu onéreux, mais particulièrement rentables pour abreuver la carte archéologique régionale. Ils apparaissent d'ailleurs incontournables si l'on désire étudier plus finement la structure et l'évolution du peuplement aux périodes anciennes.

Fig. 11 Charolles (Saône-et-Loire), établissement rural antique repéré dans les pâtures des bords de l'Arconce (cl S. Izri / P. Nouvel, août 2015).





Fig. 12 Rigny-sur-Arroux (Saône-et-Loire), *Terres du Poirier*. Motte féodale circulaire recoupant des bras morts de l'Arroux (cl S. Izri / P. Nouvel, août 2015).



Fig. 13 Ciry-le-Noble / Pouilloux (Saône-et-Loire), *Vieux-Château*. Site fortifié médiéval fossilisé dans les pâtures (cl S. Izri / P. Nouvel, août 2015).

Le Grand monument à galerie de la terrasse PC 15

Philippe Barral

Professeur des universités, Université de Bourgogne Franche-Comté, UMR 6249 Chrono-Environnement

Pierre Nouvel

Maître de conférences, Université de Bourgogne Franche-Comté, UMR 6249 Chrono-environnement

Matthieu Thivet

Ingénieur de recherche, Université de Bourgogne Franche-Comté

Martine Joly

Professeur des universités, université Toulouse-Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES

La terrasse artificielle PC 15, d'environ 60 m de côté, se situe au pied oriental du *Theurot de la Roche*. Elle forme l'extrémité nord du plus grand terrain plan disponible à l'intérieur des fortifications de Bibracte (fig. 1). J.-G. Bulliot s'était contenté ici de suivre de place en place les murs délimitant deux grandes terrasses, PC 14 au sud et PC 15 au nord, sans que ses investigations ne permettent de comprendre la fonction de ces grandes terrasses, ni ne révèlent l'existence de structures antérieures à la phase terminale de l'occupation de l'*oppidum*.

Les opérations de fouilles des années 2012 à 2015, menées par l'Université de Franche-Comté sur une superficie de 2550 m² ont permis de dégager les vestiges d'un complexe monumental d'environ 50 m de côté, installé sur une terrasse artificielle, comptant quatre phases successives de réaménagement. Il s'implante sur une terrasse artificielle, partiellement à flanc de colline, dont les côté nord et est sont soutenues par un *murus gallicus* assez bien conservé, rare exemple de l'utilisation de cette technique dans un contexte civil. Il apparaît nettement grâce aux négatifs de poutraisons (fig. 2) perpendiculaires au parement de pierres, dans lequel apparaissent clairement leurs extrémités aujourd'hui disparues. Elles étaient reliées par de grands clous avec d'autres pièces de bois longitudinales apparaissant entre les lits de pierre (fig. 3).

Un premier état, qui semble se mettre en place à la période de la Conquête, détermine l'assiette et l'organisation que ce complexe

conservera jusqu'à son abandon, dans la dernière décennie avant notre ère. Il est constitué d'un quadriportique à deux nefs, s'ouvrant sur un espace interne découvert d'environ 680 m² (fig. 4, a). Un accès principal a été reconnu à l'est et un second, plus modeste, à l'ouest. Cette construction de 43/44 m de côté couvre au sol une superficie de 1220 m² environ et repose sur une forêt de 96 poteaux de chêne de 40 à 50 cm de côté. Les modules des travées (8,7/8,8 x 4,3/4,4) révèlent un schéma directeur rigoureux, fondé sur un tracé régulateur initial et un étalon unique (4,3/4,4 m).

Dans un second temps, dans les années 30 avant notre ère, cet aménagement est l'objet d'un profond remaniement (état II), qui touche principalement les galeries périphériques. Larges de 5,7 à 6 m, elles sont plus étroites qu'à l'état précédent et sont composées de travées larges de 4,35 m en moyenne couvertes par un toit débordant à deux pans. Ce nouveau quadriportique délimite une cour centrale, de dimensions presque similaires à celle de l'état I (820 m², fig. 4, b). Le dégagement de l'angle nord-ouest confirme que la jonction entre les ailes adopte une forme assez originale à pans coupés, reposant, dans l'angle intérieur, sur d'imposants poteaux doubles. Le quadriportique repose sur 64 supports, auxquels il faut rajouter les huit poteaux faitiers partiellement reconnus. Leur diamètre et leur profondeur laissent envisager la présence d'un étage. La surface couverte disponible au sol est de l'ordre de 1200 m². L'accès se fait aux mêmes emplacements que



Fig. 1 : Orthophotographie des fouilles de la terrasse PC 15 (acquisitions et traitements Q. Verrier).



Fig. 2 : vue des négatifs de poutres perpendiculaires au parement du *murus gallicus* de soutènement de la terrasse de PC 15 (vers 50/40 av. n.-è.). Cliché J. Hantrais

l'état précédent, les murs arrières des galeries étant fermées par des parois en matériaux périssables.

L'état III, qui date des années 20 av. notre ère correspond à une réorganisation complète. Les commanditaires abandonnent le système du quadriportique pour lui préférer un grand bâtiment central, entouré d'une cour. Sa délimitation est marquée par une palissade en lieu et place des galeries préexistantes. Elle détermine une esplanade carrée de 44 m de côté, accessible à l'est par une entrée se superposant à celle des deux états précédents (fig. 4, c). Au centre, l'imposant

bâtiment central de 250 m², devait largement dominer la palissade délimitant l'esplanade périphérique (1680 m²). Ainsi, si l'organisation en quadriportique est abandonnée, cet ensemble présente malgré tout quelques filiations avec les organisations précédentes.

Au cours d'une dernière phase, datée des dernières années de Bibracte, les installations antérieures sont dérasées ou remblayées pour accueillir les nouvelles plateformes, PC15 (état IV) puis, au sud PC14 (état V). Le démantèlement de l'état III est contemporain d'une restructuration globale de la topographie urbaine de cette partie



Fig. 3 : Vue des négatifs des poutres perpendiculaires débouchant dans le parement du mur de soutènement nord de la terrasse PC 15, états I et II. Cliché J. Hantrais

de l'*oppidum*. Elle se caractérise par la mise en place de nouveaux îlots et l'abandon des orientations traditionnelles au profit d'une autre, plus régulière (fig. 4, d). Cela a nécessité, pour l'édifice qui nous intéresse, d'importantes modifications. Elles sont surtout visibles sur la face sud, où une nouvelle voie, désaxée par rapport à la précédente, a nécessité la réduction de la surface de la terrasse et la mise en place d'une nouvelle limite, discordante par rapport à l'organisation intérieure. Cette quatrième phase correspond par ailleurs à l'introduction de la maçonnerie, qui remplace les matériaux traditionnels dans la délimitation périphérique. La structure générale de l'ensemble conserve cependant les modules et l'organisation antérieurs, avec un bâtiment central disposé au milieu d'une esplanade. En 2015, nous avons reconnu l'existence d'une grande entrée à l'est, qui se superposait à celle des trois états précédents. Les travaux de cette année ont permis d'identifier une entrée secondaire et de reconnaître la nature du mur soutenant la plate-forme sur sa face nord.

Le mobilier recueilli, assez peu abondant, ne permet pas de déterminer la nature exacte des activités qui se sont déroulées ici. L'absence de rejets domestiques, l'entretien soigné des sols de circulation, la présence de nombreuses monnaies révèlent un édifice destiné à l'accueil du public, inscrit dans la trame urbaine mais accessibles seulement par des entrées assez étroites.

Il s'agit donc d'un ensemble architectural original, qui se démarque clairement par sa taille, son plan et ses aménagements principaux, au sein de l'*oppidum* de Bibracte. Il connaît des remaniements successifs (quatre états principaux) qui s'inscrivent dans une période resserrée d'une durée d'environ un demi-siècle, sa fondation se situant au plus tôt à La Tène D2a. Ces remaniements ne semblent pas affecter la nature et la fonction de cet ensemble, dont les caractères majeurs (le système de terrasse, sa forme générale, ses accès, l'association entre espaces couverts et ouverts) restent stables sur toute la durée de son existence. Ces caractères

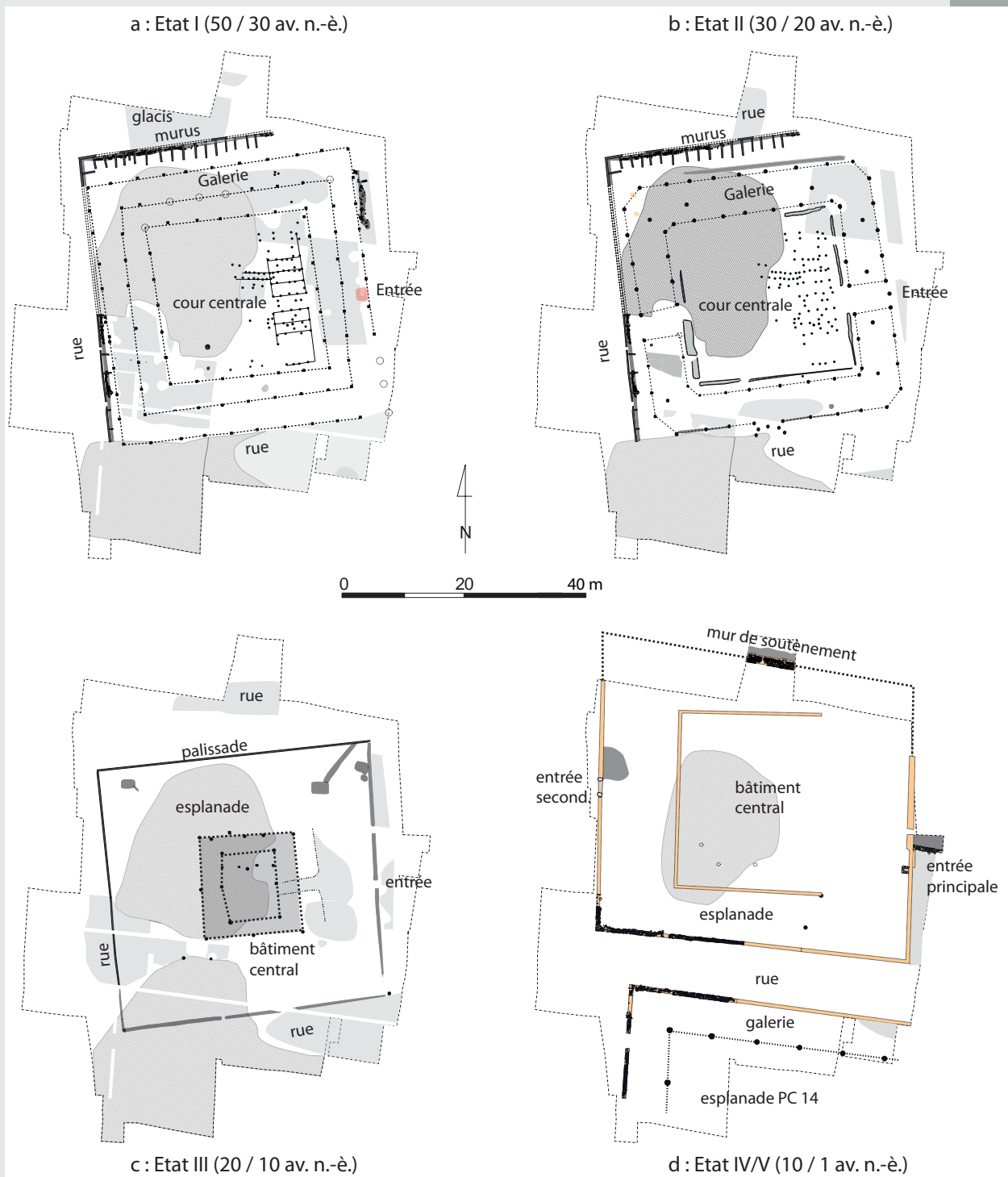


Fig. 4a : Etat I, quadriportique avec double galerie interne (vers 50/30 av. n.-è., DAO J. Hantrais).

Fig. 4b : Etat II, second état du quadriportique (vers 30/20 av. n.-è., DAO J. Hantrais).

Fig. 4c : Etat III, esplanade avec bâtiment central (vers 20/10 av. n.-è., DAO J. Hantrais).

Fig. 4d : Etat IV/V, esplanade maçonnée avec bâtiment central sur solin (vers 10 av. - changement d'ère, DAO J. Hantrais).

majeurs permettent d'identifier à coup sûr un édifice public, dont la fonction reste pour l'instant largement énigmatique. L'étude de son environnement immédiat apportera certainement des éléments d'information complémentaires sur cette question.

Un édifice monumental à exèdre inédit : les thermes de la Genetoye ?

Matthieu Thivet

Ingénieur de recherche, Université de Bourgogne Franche-Comté, UMR 6249 Chrono-environnement

Antoine Louis

Attaché de conservation du patrimoine, Service archéologique départemental d'Eure et Loire, Institut de Recherche sur l'Architecture Antique IRAA-USR 3155

La fouille réalisée en 2015 à quelques centaines de mètres au sud du temple de Janus (fig. 1) a permis la reconnaissance extensive d'un édifice monumental à exèdre repéré par les prospections géophysiques réalisées en 2003. Les recherches menées cette année permettent de faire plusieurs constats sur l'évolution de ce secteur particulier du complexe monumental de la Genetoye à Autun.

Tout d'abord, il faut noter la préexistence d'une occupation antérieure à l'édification du bâtiment à exèdre et dont la nature des découvertes, en l'absence de structure,

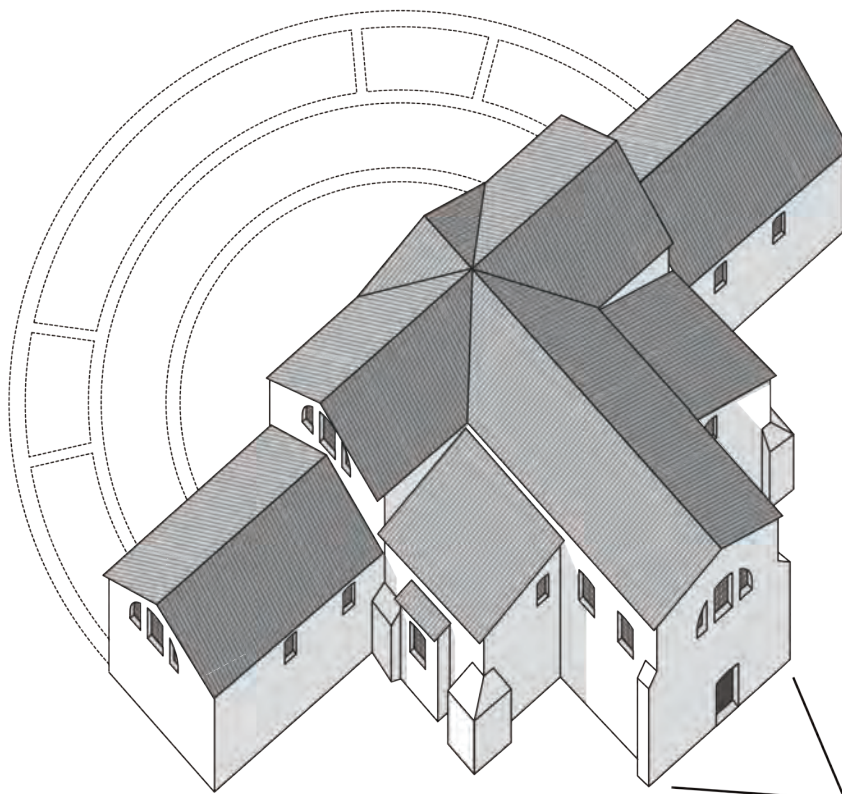
rappelle clairement les faciès de dépositions culturelles pratiquées dans les sanctuaires au tout début de l'Antiquité. Ce constat laisse entrevoir la possibilité de l'existence d'un ou plusieurs autres sanctuaires, ou tout au moins d'une aire sacrée, autour du temple de Janus jusqu'à alors insoupçonnée.

Si l'édification du bâtiment à exèdre est facilement datable, par le scellement des niveaux antérieurs, de la seconde moitié du 1^{er} s. de notre ère, il n'en est pas de même pour ses différentes phases d'évolution architecturale. En effet, l'absence intégrale des niveaux de fonctionnement du monument,



Fig. 1 Photographie oblique de la fouille 2015 (Cliché M. Thivet)

Les fenêtres ne sont dessinées qu'à titre de décoration, sans argumentation sous-jacente.



Les prospections radars montrent la présence de deux contreforts à l'extrémité sud du locus 1 (fig. 17). Ces deux renforcements étant uniquement localisés sur l'épaisseur du mur sud, il est fortement probable qu'ils aient pour fonction de contribuer un grand arc de décharge, permettant de percer le mur sud pour y aménager des fenêtres ou une grande porte.

Fig. 2 Axonométrie hypothétique du bâtiment dans son état final. (Conception et DAO : A. Louis)

due à son état extrêmement arasé, interdit toute tentative de datation fine des quelques évolutions architecturales attestées par l'étude stratigraphique. On notera toutefois que dans un premier état, le bâtiment d'un plan parfaitement symétrique est dépourvu de son abside. C'est donc dans un second temps que l'on assiste à la monumentalisation définitive du site (fig. 2), correspondant à l'adjonction de l'exèdre, dans le courant du deuxième siècle de notre ère (peut-être dès le début) d'après les maigres éléments de datation récoltés lors de la fouille des espaces à l'extérieur de l'édifice. L'édifice semble ensuite définitivement abandonné, comme le reste du quartier périurbain de la Genetoye, dans le courant du troisième siècle de notre ère.

Bien que la fonction de ce monument demeure encore incertaine en raison de son

état de conservation, plusieurs arguments concernant son plan et la nature du mobilier découvert cette année favorisent l'hypothèse d'un édifice thermal public (fig. 3). Dans ce cas, ce monument viendrait alors compléter la panoplie des édifices monumentaux présents au sein du complexe monumental cultuel périurbain de la Genetoye.

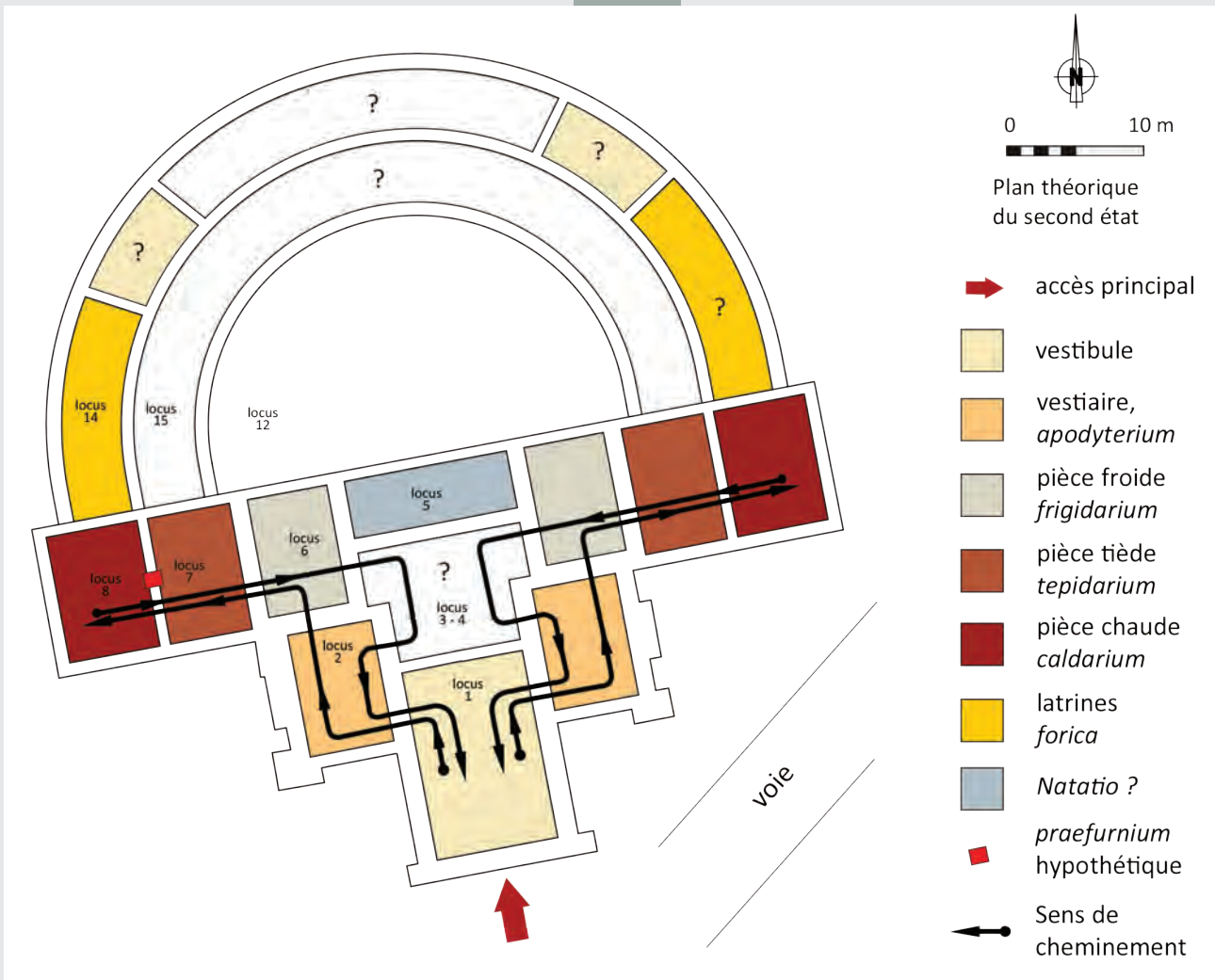


Fig. 3 fonctionnement hypothétique du bâtiment, selon l'hypothèse thermique. (Conception et DAO : A. Louis)

Le temple « de Janus » à Autun. Résultats de la campagne 2015

Martine Joly

Professeur des universités, université Toulouse-Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES

Philippe Barral

Professeur des universités, Université de Bourgogne Franche-Comté, UMR 6249 Chrono-Environnement

Mathias Glaus

Architecte, Université de Lausanne

L'intervention de 2015 a concerné la partie située à l'est de la tour du temple encore en élévation aujourd'hui (Fig. 1), au nord de la partie explorée en 2014 (Joly *et al.* 2015).

Elle a été fructueuse à plusieurs points de vue. Elle a permis de conforter et de préciser les observations réalisées en 2013 et 2014, aussi bien pour les états antiques que pour les états médiévaux et a apporté des données

nouvelles qui permettent de progresser dans la connaissance du sanctuaire du temple dit « de Janus ». Les informations concernent les différents états reconnus, à des degrés divers. Cette campagne a été décevante en ce qui concerne les vestiges d'occupation laténienne (état 0), uniquement attestés jusqu'à présent par des éléments de mobilier (Barral *et al.* 2015, fig. 3). Certes, l'étroitesse des fenêtres



Fig. 1 Vue du temple de Janus et de la fouille 2015, prise depuis le nord. (© M. Thivet, Université de Franche-Comté)

de fouille permettant d'accéder au niveau duquel ont été recueillis des petits lots de mobilier antérieurs à l'époque augustéenne (le sommet du paléosol brun) rentre en ligne de compte. Mais il est possible également que l'on se situe à la périphérie du lieu de culte pré-romain, si l'on en croit la faiblesse des indices mis en évidence, qui ne constituent qu'un bruit de fond.

L'époque antique

En ce qui concerne l'état antique 1, les données sont plus tangibles, mais ne permettent toujours pas d'avoir une idée précise de l'extension et de l'organisation des structures correspondant à cette occupation. Celle-ci est attestée par des lambeaux de sols aménagés, des niveaux détritiques et des agencements en pierres sèches, tous très lacunaires. Il semble que ceux-ci correspondent à des aménagements de limites de terrasses, ou du moins matérialisent

la limite entre deux espaces dont les sols ne sont pas au même niveau. Dans la partie est de la fouille, deux empièvements allongés semblent ainsi délimiter une zone basse d'environ huit mètres de large où des couches de remblai recelant des accumulations de restes de faune et de céramique ont été mises au jour. Dans la partie nord, un simple alignement de pierres joue la même fonction. Son orientation est-ouest est tout à fait cohérente avec celle des structures maçonnées principales des états antiques 2 et 3, ce qui indique donc que certains éléments structurants dans l'organisation du sanctuaire sont en place dès une date précoce et sont conservés par la suite. Le mobilier assez abondant associé avec les niveaux de ce premier état antique conforte les indications qui avaient pu être réunies lors des campagnes précédentes. Le faciès des assemblages de céramique correspond à un horizon d'occupation du premier tiers du 1^{er} siècle de notre ère, les éléments les plus précoces, de faciès augustéen évolué,

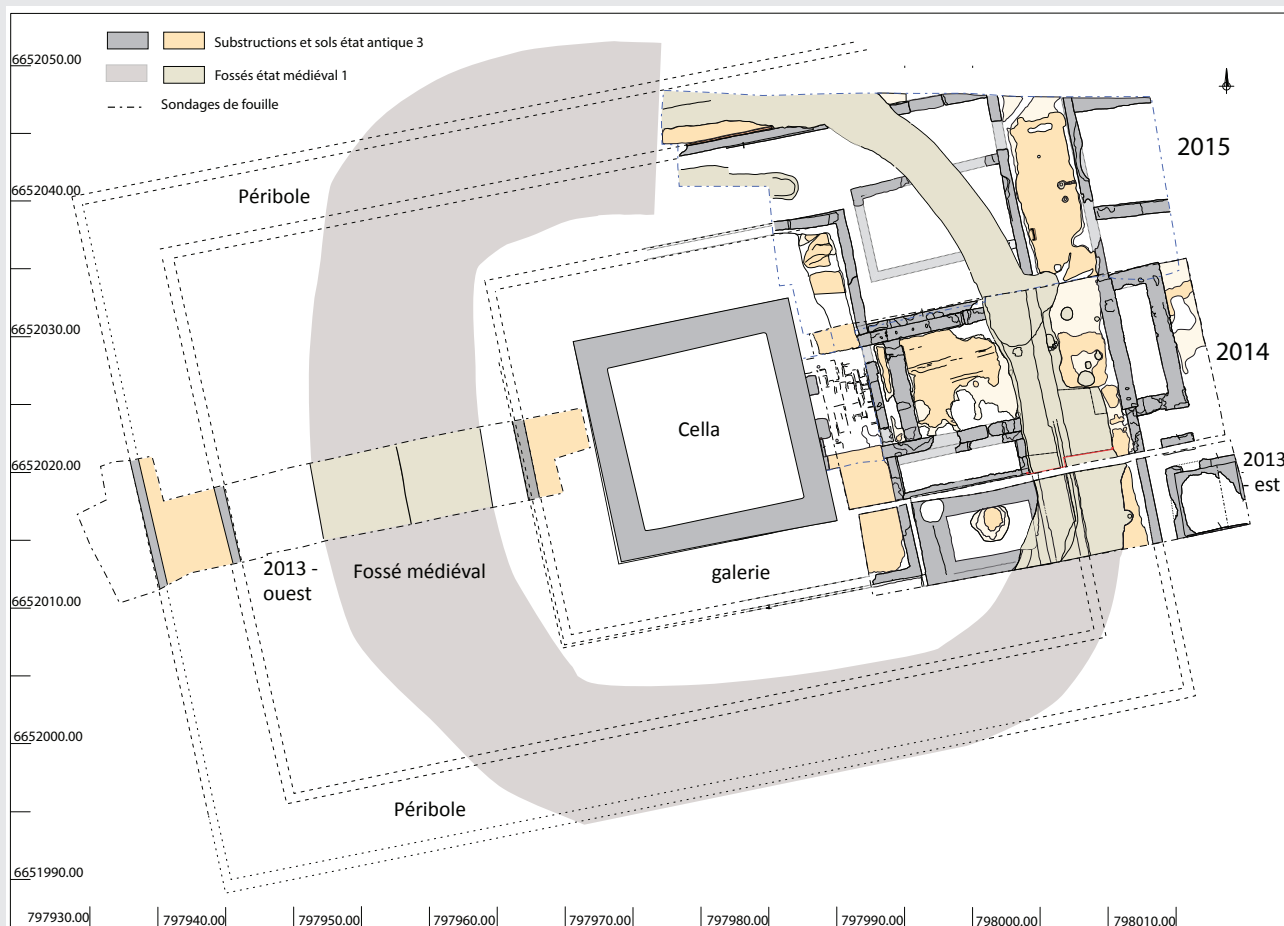


Fig. 2 Plan d'ensemble montrant l'implantation des sondages de 2013 à 2015 et les principales structures mises au jour (état médiéval 1 et état antique 3). (© Ph. Barral).



Fig. 3 Plan d'ensemble des aménagements du temple à l'état antique 2. (© Ph. Barral)

rencontrant de bons parallèles dans les contextes des premières occupations d'Autun.

Les données qui alimentent la connaissance de l'**état antique 2** sont tout à fait substantielles (fig. 3).

On peut restituer un premier temple maçonné, situé sous la *cella* du grand temple de l'état 3, bénéficiant d'un déambulatoire à sol en *opus signinum*, muni d'une entrée. Ce temple était entouré par un péribole matérialisé par deux murs, sans doute recouverts d'enduits peints, dessinant une galerie couverte de 3,50 m de large. Dans l'espace situé entre la galerie du temple et le péribole, dans l'angle nord-est, prend place un bâtiment rectangulaire (Bâtiment 6). Il s'agit peut-être d'une annexe, utilisée par les officiants du culte ou bien d'une pièce servant en quelque sorte de sacristie et dans laquelle était rangé du matériel utilisé lors des cérémonies (Fig. 3).

L'une des informations majeures réside dans la découverte du retour du péribole, côté nord, qui vient renforcer encore l'impression de cohérence existant entre les plans des états 2 et 3. Une autre découverte importante consiste dans l'interruption du mur que l'on soupçonnait dès l'an passé d'être le mur du déambulatoire du temple de cet état 2. Cette interruption peut être identifiée avec l'emplacement d'un seuil en bois matérialisant l'entrée de la galerie. Outre la cohérence existant, du point de vue de la mise en œuvre architecturale, avec l'entrée du péribole de cet état reconnue l'an passé, on a ici une indication supplémentaire que les sanctuaires des états 2 et 3 sont très semblables du point de vue des principes de leur organisation. Dans la mesure où les entrées des déambulateurs des états 2 et 3 sont positionnées de façon identique, il y a de fortes chances que ces similarités concernent également les temples eux-mêmes. Enfin, la découverte d'un bâtiment rectangulaire à sol en *opus signinum* atteste que des édifices annexes prenaient place dans l'espace inscrit entre le déambulatoire et le péribole, comme à l'état 3. Le mobilier en relation avec cet état reste peu abondant, mais les éléments recueillis cette année ne viennent pas contredire les indications des précédentes campagnes, selon lesquelles cet état peut être daté du deuxième tiers du I^{er} siècle, les petits lots de céramique mis au jour étant clairement pré-flaviens.

En ce qui concerne l'**état 3**, la principale information fournie par cette campagne réside dans la mise en évidence du retour du péribole, côté nord, qui permet ainsi de compléter le plan général du sanctuaire, en faisant la synthèse des données de prospection géophysique et de fouille (fig. 4). Une incertitude subsiste sur la largeur du péribole, sur cette branche nord, le mur externe se trouvant hors emprise (un sondage ultérieur au croisement des branches ouest et nord permettrait de lever cette incertitude). Le temple apparaît ainsi enfermé dans un espace clos interne très étroit de 60 m de long par 40 m de large, où prennent place de surcroît différents bâtiments annexes. La découverte d'un nouveau bâtiment, malheureusement très mal conservé, flanquant le vestibule côté nord, crée un effet de symétrie avec le bâtiment 1, au sud du vestibule, et augmente l'impression d'un espace interne très contraint. Le sondage réalisé à l'emplacement de l'escalier permettant d'accéder à la *cella* a montré que le dispositif d'entrée avait connu plusieurs remaniements. La construction de l'état 3 est placée, dans l'état des données, au début de l'époque flavienne. Les éléments de mobilier les plus tardifs ne dépassent pas le milieu du II^e siècle.

L'époque médiévale

Pour l'époque médiévale, les données concernent les deux états identifiés en 2014. Pour l'**état médiéval 1**, le tracé de l'enceinte fossoyée a pu être précisé. Cette campagne a également permis de mettre en évidence le départ du fossé 2, dont l'extrémité est apparue dans la partie ouest du décapage (fig. 2). Il semble donc que le dispositif d'enceinte ait été remarquablement renforcé côté ouest, avec un fossé en W dont la largeur est double de celle du fossé côté est, ce qui apparaissait déjà sur la carte géophysique. La datation de cette enceinte repose toujours sur des éléments peu nombreux, qui s'inscrivent dans la fourchette XI^e-XII^e siècles.

Un certain nombre d'aménagements correspondant à l'**état médiéval 2** ont été reconnus cette année et viennent compléter le plan de cet ensemble, dont l'organisation et la fonction n'apparaissent toutefois pas lisiblement. Un élément de cet ensemble



Fig. 4 Plan d'ensemble des aménagements du temple à l'état antique 3. (© Ph. Barral)

consiste dans une vaste pièce de sous-sol, de 11 m de long par 6,50 m de large, qui s'inscrit au cœur d'un grand bâtiment, dont seul l'angle sud-est a été identifié.

Conclusion

La campagne 2015 a apporté des données nouvelles qui permettent de progresser dans la connaissance du sanctuaire du temple dit de Janus. Les informations concernent les différents états reconnus, à des degrés divers, et viennent compléter les recherches de 2014 en apportant des informations inédites concernant l'histoire de ce sanctuaire méconnu, implanté à la périphérie d'*Augustodunum*, la nouvelle capitale des Eduens construite à l'époque augustéenne. Les données nouvelles permettent de progresser dans la compréhension de la genèse du complexe culturel et, plus largement, de mieux cerner les facteurs ayant pu jouer dans le choix de l'implantation de la nouvelle capitale des Eduens sur le site topographique d'Autun (Barral *et al.* 2015).

Références bibliographiques :

Barral *et al.* 2015 : Ph. Barral, G. Bossuet, F. Ferreira, M. Glaus, M. Joly, Y. Labaune, C. Laplaige, P. Nouvel, M. Thivet, D. Champeaux, *Nouvelles recherches sur le complexe du temple de Janus à Autun (Saône-et-Loire)*, Bull. de l'Assoc. Française pour l'Etude de l'Age du Fer, 33, 2015, p. 33-36.

Joly *et al.* 2015 : M. Joly., Ph. Barral, M. Glaus, *Le temple « de Janus », Résultats de la campagne 2014, dans : Actes de la Journée Archéologique d'Autun et de l'Autunois du 29 Mai 2015*, Autun 2015, 68 p.

Résultats des travaux menés en 2015 sur le théâtre du *Haut-du-Verger* à Autun : usage des matériaux et restitution de la salle à exèdre de la basilique sud.

Filipe Ferreira

Doctorant, Université Paris-Sorbonne, EA4081 – Rome et ses Renaissances / Lyon II-Lumière

Yann Goubin

Docteur, Architecte DPLG

Florent Delencre

Doctorant, Université de Bourgogne Franche-Comté, UMR 6298 ARTEHIS

En 2015, le théâtre du *Haut-du-Verger* a fait l'objet d'une étude architecturale¹. Le nombre important de blocs d'architecture retrouvés lors des campagnes réalisées précédemment en 2013 et 2014 nécessitait une étude préalable à la poursuite des fouilles. Nous ne reviendrons pas sur la chronologie du monument déjà exposée plus en détail dans d'autres publications, nous rappellerons seulement que le premier théâtre connu à la Genetoye a été construit dans la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et qu'il devait disposer d'un diamètre de 70 m à 80 m de long. Il a par la suite été agrandi entre la fin du I^{er} s. ap. J.-C. et le début du II^e s. ap. J.-C. : son diamètre a été étendu à 116 m de long par la construction, dans l'angle sud, d'une basilique. Au début du III^e s. ap. J.-C., une salle en exèdre est ajoutée à l'est de la basilique sud. Le monument s'effondre vraisemblablement à la fin du III^e s. ap. J.-C. alors que le monument fait déjà l'objet de récupérations.

Les structures mises au jour méritaient une approche plus complète : la salle attenante à l'angle sud du théâtre s'est présentée comme un cas unique pour lequel nous n'avons pas trouvé de réel parallèle parmi les autres théâtres de l'occident romain (Fig.1). C'est en se penchant sur les modes de construction employés et le mobilier architectural découvert que nous avons essayé d'en comprendre la fonction.

¹ Cette contribution s'inscrit dans la suite des précédentes, c'est pourquoi nous ne reviendrons pas sur le résultat des différentes campagnes, voir notamment : Ferreira, Louis 2014 ; Bossuet et alii 2015 ; Ferreira 2015 et Ferreira, Goubin, à paraître. Ce dernier article présente en détail les blocs d'architecture retrouvés et les étapes de la restitution de la salle à exèdre.

Les matériaux de construction

Les murs observés appartenant au premier théâtre correspondent à sa façade sud. Ses fondations ont été construites sur une maçonnerie antérieure². Au-dessus du ressaut de fondation, plusieurs assises de grès blond du Rhétien ont été observées, c'est également cette même pierre qui est utilisée pour constituer les chaînages d'angles de part et d'autre de la cage d'escalier disposée au milieu de la façade.

Les parements des murs du second état sont essentiellement en petit appareil avec des moellons de grès permien, roche strictement locale, et de grès feldspathique triasique³, d'environ 10 cm de haut sur 10 cm de large. Les angles en revanche sont systématiquement réalisés en Grès blond du Rhétien dans un module plus allongé (10 x 25 à 30 cm environ). Les piles qui supportaient les voûtes de la basilique présentaient un agencement des matériaux rigoureusement similaire (Fig.2), toutefois certains ressauts de fondation sont couronnés de blocs de moyen appareil en Grès blond du Rhétien.

A la suite d'un effondrement partiel de deux des piles du couloir nord dans le courant du II^e s. ap. J.-C., des restaurations sont effectuées. Agencés grossièrement avec le liant en

² Ce premier monument n'a pas encore été identifié.

³ Plusieurs faciès peuvent être déclinés en fonction de la granulométrie et de la nature des constituants (Delencre et Garcia 2013), mais le grès principalement employé ici est un faciès grossier qui se caractérise par la présence de muscovite. Cette roche affleure au niveau du plateau d'Antully-Planoise, soit à 10-20 kilomètres d'Autun.



Fig.1 Vue de la salle à exèdre et des trois entrées de la façade est de la basilique sud après le dégagement des structures.
(cl A. Mailler, Bibracte)



Fig.2 Parement du second état (angle sud du théâtre).
(cl A. Tisserand, SAVA)



Fig.3 Joints saillants décorant la façade est du théâtre. (cliché F. Ferreira)

mortier de chaux, des moellons de différentes natures ont ainsi été observés. Les roches correspondent à celles déterminées précédemment (grès triasique et permien), mais d'autres moellons ont été identifiés comme des granites rose à deux micras, des gneiss, des éléments de mortier de chaux (utilisés comme des blocs et bien distincts du liant) et des TCA (dont des *imbrices* entières). Des blocs mis en oeuvre comme des chaînages d'angle, en Grès blond du Rhétien, sont intégrés à l'intérieur des nouveaux murs, en conservant leur agencement d'origine, dans les angles des piles.

Enfin, les murs de la salle à exèdre se caractérisent par un parement extrêmement soigné exclusivement composé de moellons de moyen appareil finement taillés en granite rose à deux micras et en gneiss⁴. Certains sont plus rarement en Grès blond du Rhétien, roche qui est principalement utilisée pour les chaînages d'angle.

⁴ Ces ressources locales sont exploitées en bordure du bassin permien où est implantée Autun-Augustodunum.

Des revêtements muraux variés

Les revêtements réalisés s'accordent chronologiquement avec les différentes phases de constructions observées. Du premier état, quelques fragments d'enduits rouges ont été préservés sur le parement nord de l'*aditus*, les joints des autres murs ont été tirés au fer.

Le deuxième état est peut-être le plus intéressant : sur les murs et les piles de la basilique, les parements ont d'abord été décorés de joints tirés au fer. À la suite de l'effondrement des maçonneries, il était nécessaire de restaurer l'ensemble des peintures de cet espace du théâtre. Les parements ont donc été piquetés et enduits une seconde fois. Ces nouveaux décors étaient vraisemblablement constitués de panneaux colorés, en cours d'étude.

Le parement Est de chaque pile de la façade rectiligne du théâtre était décoré de joints saillants qui formaient des baguettes de mortier blanc (Fig. 3).

Enfin, les murs de la salle à exèdre présentait également des enduits épais, mais ces derniers étaient très mal conservés.

Le mobilier lapidaire et la restitution de la salle à exèdre de la basilique sud

Plusieurs éléments architecturaux retrouvés dans les fouilles ont été récupérés et stockés dans les réserves archéologiques d'Autun. Le travail de cette année a consisté à étudier plusieurs de ces blocs d'architecture retrouvés au cours des années 2013 et 2014.

Quelques éléments ont particulièrement retenu notre attention comme quatre chaperons de murs, trois fragments de chapiteaux toscans et un fragment de voûte à quatre claveaux liés au mortier. Ces quelques éléments et les différents murs découverts ont servi à restituer la salle attenante à la basilique.

La basilique, présentant des piliers rectangulaires parallèles et équidistants, était couverte. En raison de la dimension importante des piliers et des murs extérieurs destinés à reprendre les poussées horizontales de la structure, le plafond était très probablement voûté sur chacune des trois travées dans le sens est ouest et donc parallèle au mur périmétral curviligne du théâtre. La découverte d'un fragment d'arc clavé dans le théâtre, provenant vraisemblablement du passage nord sud entre deux piliers, indique quant à elle que les passages entre les travées étaient surmontés d'un arc en berceau.

Au regard de ces hypothèses, il est fort probable que les trois portes du mur périmétral rectiligne du théâtre donnant accès à la salle en exèdre aient elles aussi surmontées d'un arc en berceau de même courbure que les voûtes qu'ils prolongent. La porte extérieure donnant sur l'*aditus* devait aussi vraisemblablement être surmontée d'un arc en berceau.

La salle en exèdre est plus complexe. En plan, elle forme un rectangle avec une exèdre en demi-cercle à l'est. La restitution du volume présente plusieurs difficultés.

La première réside dans la présence de passages très larges au nord et au sud.

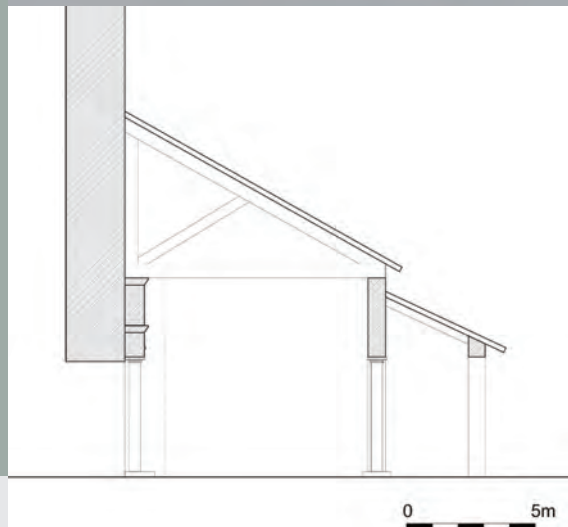


Fig.4 Restitution hypothétique du volume et du couverture de la salle à exèdre (real. Y. Goubin)

L'absence de trumeaux rend également difficile la réalisation d'un linteau de près de 7 m de long.

La seconde réside dans la forme du couverture de cette salle (Fig. 4). Plusieurs hypothèses ont été proposées⁵ mais le choix d'une couverture à un pan pourrait sembler la plus logique. Elle serait la seule à répondre aux contraintes imposées que constituent les dimensions importantes des espaces à couvrir et la chronologie des différentes constructions juxtaposées.

Les chapiteaux découverts permettent de supposer que quatre colonnes devaient se trouver dans cette salle : deux contre le bâtiment de scène et deux dans le diamètre de l'exèdre. Celles présentes dans l'exèdre, dont les stylobates étaient encore en place, devaient porter un linteau. Les deux autres

⁵ Voir Ferreira, Goubin, à paraître.

colonnes étaient adossées au mur rectiligne et jouaient un rôle ornemental.

Enfin, la découverte d'une corniche indique qu'un entablement était présent dans le bâtiment et plus vraisemblablement dans la salle à exèdre si l'on se fie au lieu de découverte. Cet entablement devait probablement se poursuivre au-dessus des deux colonnes adossées au mur périmétral rectiligne. L'inscription découverte en 2014 pouvait être disposée sur la frise de cet entablement supposé. Ses dimensions et le lieu de sa découverte permettent d'envisager cette hypothèse.

Nous aurions donc en résumé une sorte de porche couvert mais non fermé au-devant de la basilique sud du théâtre qui, elle, était close⁶. On y accédait en suivant la route encadrée des deux murs parallèles et qui devait probablement se diriger vers le temple de Janus. Ces quelques hypothèses de restitution, de même que la présence d'une inscription dédicatoire et le caractère ostentatoire de cet espace, permettent de supposer que cette salle constituait un lien visuel fort entre le temple et le théâtre. Les accès à la salle étaient restreints depuis le quartier artisanal, seul un étroit passage permettait de relier l'entrée monumentalisée du théâtre au quartier commercial voisin.

Bibliographie

Bossuet G., Louis A., Ferreira F., Labaune Y., Laplaige C., 2015, « Le sanctuaire suburbain d'*Augustodunum* à la Genetoye, Autun (Saône-et-Loire). Apport de l'approche combinée de données spatialisées à la restitution du théâtre antique du « Haut du Verger », *Gallia*, 72.2, 2015, p. 205-225.

Delencre F., Garcia J.-P., 2013, « Caractérisation des éléments de colonne en pierre et premières pistes d'étude ». In : Rapport annuel d'activité scientifique 2013 de BIBRACTE, Centre archéologique européen. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, 2013, p. 296-301

Ferreira F., Goubin Y., à paraître. Ferreira F., Goubin Y., « Nouvelles recherches sur le

théâtre de la Genetoye » in Blin S., Ferreira F., Palermo C., *Journée d'étude sur les théâtres gallo-romains, Actes de la journée tenue à Lyon le 25 Octobre 2014*, IRAA, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon, à paraître.

Ferreira F., Louis A., « Le théâtre du Haut-du-Verger, Résultats de la campagne 2013 » in *Journée d'actualité Archéologique en Pays Eduen – Actes de la journée du 18 avril 2014*, Service Archéologique de la Ville d'Autun, p. 39-41.

Joly M., Thivet M., Barral Ph., Glaus M., Ferreira F., 2016, « Les recherches dans le quartier de la Genetoye à Autun (71). Bilan de la campagne 2014 ». in *Journée d'Actualité Archéologique en Pays Eduen - Actes de la journée du 29 Mai 2015*, Service Archéologique de la Ville d'Autun, p. 7- 12.

⁶ Comme le montrent les seuils avec des trous de crapaudine.

Une production de figurines en terre cuite blanche sur le site de la Genetoye à Autun

Androuin Loïc

Etudiant en Master 2, Université de Bourgogne Franche-Comté

La fouille en 2014 d'un secteur du quartier artisanal de la Genetoye a permis de mettre au jour un riche et abondant mobilier de coroplastie. Composé de 190 individus, ce corpus, actuellement en cours d'étude, permet d'ores et déjà d'en savoir plus sur la production de figurine en terre cuite à la Genetoye et plus largement sur la ville d'Autun-Augustodunum.

Un mobilier de coroplastie exceptionnel

Le corpus issu de la fouille du quartier artisanal est composé de 104 figurines et de 74 valves de moules. Notons la présence de deux *oscilla*. Seize thèmes iconographiques se répartissant en quatre catégories ont pu

être identifiés (Fig. 1) (Rouvier-Jeanlin 1972). Les déesses-mères et les Vénus sont des thèmes majeurs représentant à eux seuls 54% des individus du corpus.

Parmi notre corpus, quelques objets attirent l'attention comme par exemple le fragment d'un torse de mercure qui présente un engobe brun-orangé, lisse et brillant (Fig. 2). Cet élément indique que certaines des statuette pouvaient recevoir un traitement supplémentaire afin de les embellir et qu'elles n'étaient pas toutes destinées à rester blanches. Un autre fragment de statuette, celui d'une Vénus, présente aussi un engobe brun-orangé mais mat cette fois-ci. Parmi les particularités, on note la présence d'une valve de moule de tête féminine volontairement arrêtée au niveau inférieur du cou (Fig. 3), cet élément permettrait de produire une tête de poupée à laquelle était accrochée, au niveau du cou, une pièce de tissu remplaçant le corps (Rouvier-Jeanlin 1995, p. 79).

De nombreux coroplastes identifiés

Dans notre corpus, 16 signatures ont été mises au jour, révélant avec certitude quatre noms de coroplastes. Parmi ceux-là nous retrouvons *Pistillus*, le célèbre coroplaste d'Autun. Nous avons aussi plusieurs signatures des potiers *Certino* et *Marcello* qui étaient jusqu'alors connues uniquement dans les ateliers de l'Allier. Enfin, notons la présence d'une signature inédite, celle de *Tetrici*.

Une production de figurines au tournant du III^e ap. J.-C.

Les éléments de coroplastie retrouvés sont répartis dans trois états du quartier artisanal. Nous trouvons 8 individus pour l'état 2 allant de 70 à 110 ap. J.-C., 37 individus pour

Thème iconographique	Nombre d'individus
Divinité	108
Déesse-mère	67
Vénus	36
Edicule	3
Mercur	1
Personnage	9
Buste d'enfant	2
Cucullatus	1
Tireur d'épine	3
Personnage	2
Personnage Féminin	1
Animal	16
Cheval	5
Taureau	3
Chien	2
Lapin	1
Pigeon	3
Poule	2
Autre	56
Socle	22
Indéterminé	34
Total général	188

Fig. 1 Nombre de figurines et de valves de moule en fonction des thèmes iconographique.



Fig. 2 Fragment d'une statuette représentant Mercure (Cl L. Androuin).



Fig. 3 Valve de moule d'une tête féminine (Cl L. Androuin).

l'état 3 daté de 110 à 170 ap. J.-C. et enfin, 99 individus pour l'état 4 qui correspond aux années 170 à 240 ap. J.-C.

Le mobilier de l'état 2, peu abondant, ne permet pas de mettre en évidence une réelle production même si celui-ci est proche des fours en fonctionnement à cette période. Les éléments retrouvés sont trop fragmentaires pour qu'il soit possible d'en dire d'avantage.

Cependant pour l'état 3, le mobilier est plus important avec la présence de valves de moules de déesses-mères dont un possédant la signature inédite de *Tetrici*. De plus, le mobilier retrouvé est concentré près des

fours en activités. Nous pourrions voir dans cette période les débuts d'une production de figurines en terre cuite blanche à la Genetoye et possiblement à Autun.

Enfin c'est à l'état 4 que la production de figurines se développe largement. C'est aussi dans cette phase qu'a été retrouvée la grande majorité des valves de moule. La fin du II^e et le début du III^e ap. J.-C. correspond à la période où la ville d'Autun devient un centre important dans la production de figurines en terre cuite. C'est à cette même époque que les secteurs artisanaux du Faubourg d'Arroux (Alix 2010, p. 499-500) et de la rue des Pierres (Chardron-Picault 2004, p. 41) produisent eux-aussi ce type d'objets.



Fig. 4 Vue du *prae-furnium* 61 et des valves de moule de l'US 1314 (Cl A. Stock).

Un atelier spécialisé dans la production de moules ?

Le caractère exceptionnel de notre corpus réside dans le nombre important de valves de moules découvert. En effet, comme indiqué plus haut, 74 valves de moules ont été mises au jour, principalement dans les contextes liés à la phase 4 du quartier artisanal. Parmi elles, mentionnons le lot de valves retrouvées dans une même couche au pied du gueulard d'un four, au fond du grand *prae-furnium* de l'état 4 (Fig. 4). Ce lot contenait 43 valves dont 38 de déesses-mères (Fig. 5). Ces 38 valves réparties en 19 valves antérieures et autant en valves postérieures permettent de restituer 19 moules de déesses-mères. C'est aussi dans ce lot qu'ont été trouvées les signatures de *Pistillus*, *Marcello* et *Certino*. Il est donc impossible d'attribuer ce mobilier à un seul d'entre eux, il en est de même pour l'atelier mis au jour. La différence entre le nombre de valves de moules de figurines de déesses-mères mais aussi le nombre de signatures différentes laisse à penser à une spécialisation de cet atelier dans la conception de moules.



Fig. 5 Exemple d'une des valves de moules de déesse-mère retrouvée dans le lot du *prae-furnium* 61 (Cl L. Androuin).

Une nouvelle méthode d'étude : les modèles numériques en trois dimensions

L'un de nos objectifs d'étude est de mettre en place une nouvelle méthode d'analyse des figurines mais aussi des valves de moule à l'aide de modèles numériques en trois dimensions. Une portion du mobilier issu du quartier artisanal a donc été numérisée avec un scanner 3D appartenant à la MSHE Ledoux de Besançon. L'intérêt de cette numérisation est de rendre accessible les objets archéologiques, de faciliter leur

manipulation et leur analyse tout en évitant des dégradations.

Les analyses peuvent ainsi être plus poussées, comme par exemple des comparaisons de surface. L'objectif est de comparer des surfaces dont le décor est similaire afin de déceler d'éventuelles différences. Un premier test a été réalisé entre cinq valves du lot de valves de moule du *praefurnium* 61 (Fig. 6). Les surfaces ont toutes été comparées entre elles (Fig. 7), les différences, positives et négatives, apparaissant sur un modèle coloré.



Fig. 6 Présentation des cinq surfaces découpées de valves de moule de l'US 1314 (Numérisation et traitement L. Androuin).

Ainsi les premiers résultats ont montrés que les valves 1314_9 et 1314_10 étaient très proches et ont peu être réalisées à partir d'une seule et même figurine. Nous avons le même

cas pour les valves 1314_17 et 1314_27. Mais pour ces deux là, la figurine ayant pu être utilisée est différente que celle pour les valves 1314_9 et 1314_10. Il faut aussi savoir

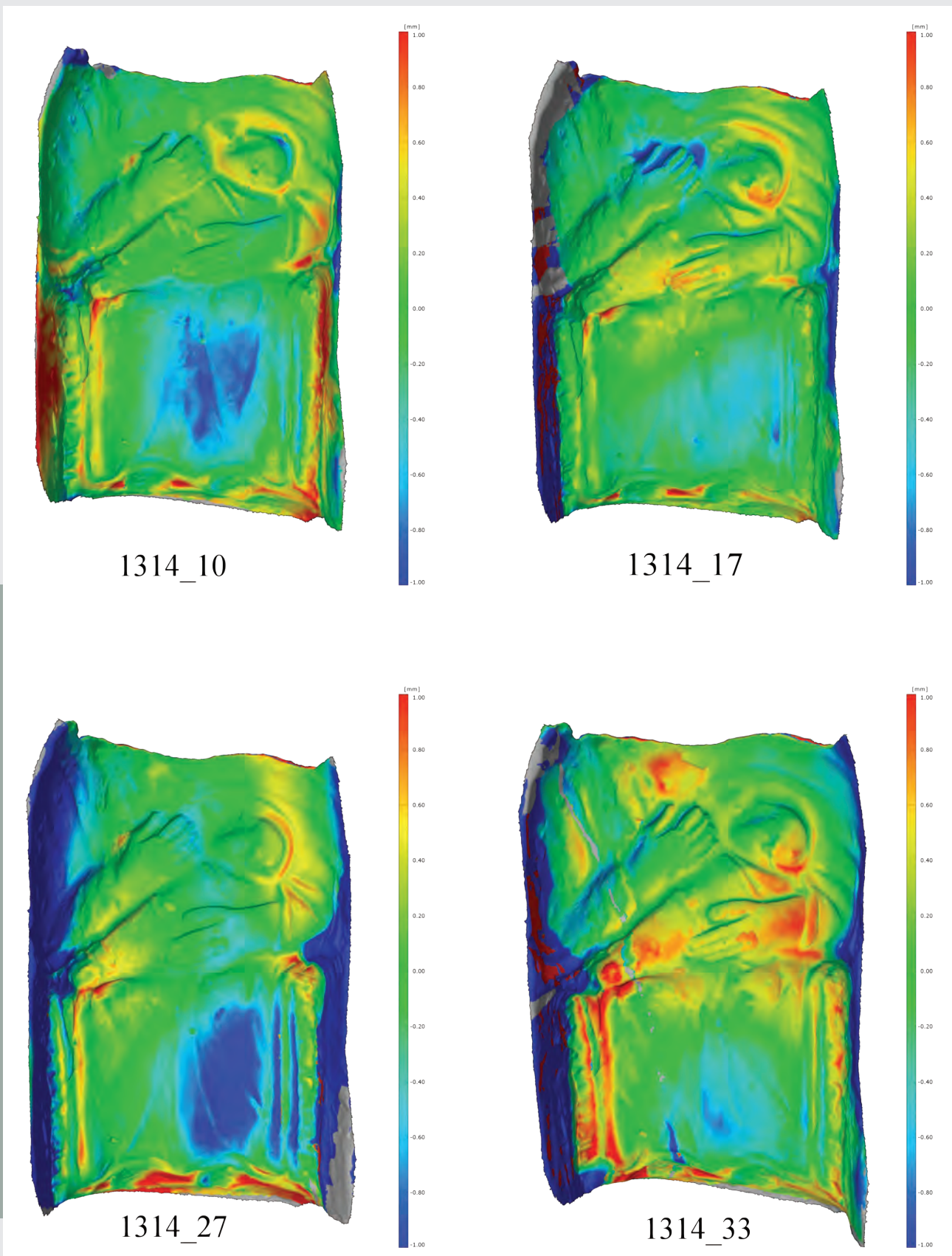


Fig. 7 Résultat de la comparaison de surface des valves de moule sur la valve 1314_9 (Numérisation et traitement L. Androuin).

que la comparaison des surfaces des valves de moules est complexe car même si elles sont réalisées à partir d'une unique figurine, leur fabrication manuelle les rends uniques. Les différences que l'on peut déceler sont peut-être dues à cette fabrication ou à des altérations dues à leur utilisation.

Premières synthèses

Ainsi les premiers éléments apportés par cette étude confirment que la ville d'Autun était un grand centre de production de figurines en terre cuite au tournant du III^e siècle ap. J.-C. Cette production avait à la fois lieu *intra-muros* mais aussi sur le secteur de la Genetoye. Par ailleurs, il semblerait qu'une petite production de statuettes se mette en place dès le II^e siècle. De plus la Genetoye semble être un atelier spécialisé dans la production de valves de moules au vue de la qualité de la richesse et de la qualité de la production. Enfin, des nouvelles méthodes d'analyse utilisant des modèles numériques en trois dimensions permettront à l'avenir de réaliser des analyses plus poussées de ces objets.

Bibliographie

ALIX 2014

ALIX Stéphane (2014) - *Urbani et Fabri. Evolution d'un quartier d'Augustodunum entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen-âge. Rapport d'opération Inrap, Volume 2, Inrap Grand Est sud, Dijon, 7 vol. II* – « Description des vestiges », 630 p.

CHARDRON-PICAULT 2004

CHARDRON-PICAULT Pascale (2004) - *L'artisanat à Autun-Augustodunum : chronologie et topographie des activités manufacturières dans la civitas Aeduorum*, volume 1, Thèse sous la direction de Gilles Sauron, Université de Bourgogne, Dijon, 279 p.

ROUVIER-JEANLIN 1972

ROUVIER-JEANLIN Micheline (1972) - *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au musée des Antiquités Nationales*, éd. du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 428 p. (Supplément à Gallia, 24)

ROUVIER-JEANLIN 1995

ROUVIER-JEANLIN Micheline (1995) – « Les jouets en terre cuite de la Gaule romaine », Bulletin de l'association Guillaume Budé, n° 1, Paris, p. 77-84.

Autun, Rue Jeannin: redécouverte de la *domus* à la mosaïque de Neptune

Stéphane Alix

Responsable d'opération, Inrap, UMR 6249 Chrono-environnement

En mars 2015, dans le cadre de la réhabilitation d'un hôtel particulier des XVIII^e et XIX^e siècles situé au 5 rue Jeannin (fig. 1), l'Inrap a mené un diagnostic qui a permis de (re)mettre au jour un riche ensemble de vestiges antiques. En effet, cet immeuble est connu depuis le XIX^e s. pour abriter, au niveau de ses caves, la mosaïque dite de Neptune. Une partie était encore en place (fig. 2), tandis que des éléments figurés de l'*emblema* ont été déposés et sont actuellement au musée Rolin à Autun. Le diagnostic, mené à la fois dans la partie jardin et dans les caves, a été l'occasion d'apporter des précisions sur la mosaïque connue (relevé photogrammétrique précis, nouvelles données sur les dimensions...) et de mettre au jour une nouvelle mosaïque polychrome inédite, sous le parc actuel.

Les mosaïques (collab. Nicolas Delferrière)

Les aménagements antiques les plus marquants forment une série de pièces à l'architecture soignée. Les cohérences tant au niveau de l'altimétrie des sols, que du point de vue des séquences stratigraphiques ou encore dans les modes architecturaux, permettent d'envisager que l'on ait affaire en partie à un grand ensemble bâti issu d'un grand programme architectural.

Parmi ces pièces, les sondages dans la cave N-E ont livré une mosaïque *in situ*, déjà observée à plusieurs reprises depuis le XIX^e siècle, appelée traditionnellement « Mosaïque de Neptune », en raison de la présence d'un trident sur l'un des fragments conservés de l'*emblema*. Les observations stratigraphiques, les sondages réalisés dans la cave centrale et le relevé photogrammétrique précis de la mosaïque ont permis d'apporter des éléments complémentaires pour la restitution de la mosaïque et de corriger certaines approximations (fig. 3). En outre, la

taille de la pièce a pu être vérifiée : 11,85 m de longueur pour 6,70 m de largeur (la mosaïque réapparaît dans la cave à côté de celle où se situe la majeure partie de la mosaïque). Enfin, le sondage réalisé au niveau de la partie S-E de la mosaïque a permis de (re)mettre en évidence son mode de construction. Elle est assise sur un radier constitué de petites pierres brutes (module 10-15 cm). Suit une chape assez grossière de mortier de chaux jaune. L'*opus tessellatum*, au sommet, est ancré sur un lit de pose en mortier de tuileau très fin qui prend place sur la chape de mortier jaune. La mosaïque conservée est composée d'une bande de raccord noire unie à rangées de tesselles obliques, large de 0,35 m ou 0,40 m selon le côté. Vient ensuite une bande extérieure à fond blanc ornée de carrés noirs inscrits sur la pointe, bordée des deux côtés par quatre rangées de tesselles noires ; on notera l'organisation des tesselles blanches au sein de cette bande : les deux premières rangées intérieures présentent des tesselles déposées verticalement tandis que les autres sont organisées obliquement afin de suivre le contour des carrés inscrits sur la pointe. Deux bandes blanches de sept rangées de tesselles encadrent la bande extérieure. Plusieurs réparations de la mosaïque, réalisées à l'époque romaine, sont visibles au niveau du fond blanc et des carrés noirs : à l'emplacement des tesselles originelles, des plaques en marbre et en schiste bitumineux ont été utilisées pour combler les lacunes. Une bande de trois rangées de tesselles rouges délimite le tapis secondaire du tapis principal et l'ensemble de la composition. La rallonge conservée, polychrome, présente une succession de cercles rouges (restitution proposée de 14 cercles en longueur pour 4 en largeur) sécants dans lesquels sont situés des carrés curvilignes blancs inscrits d'un carré curviligne noir (Blanchard-Lemée, Olivier, 1987). Le tout crée, en négatif, un décor de quadrifols rouges sur fond blanc. La présence

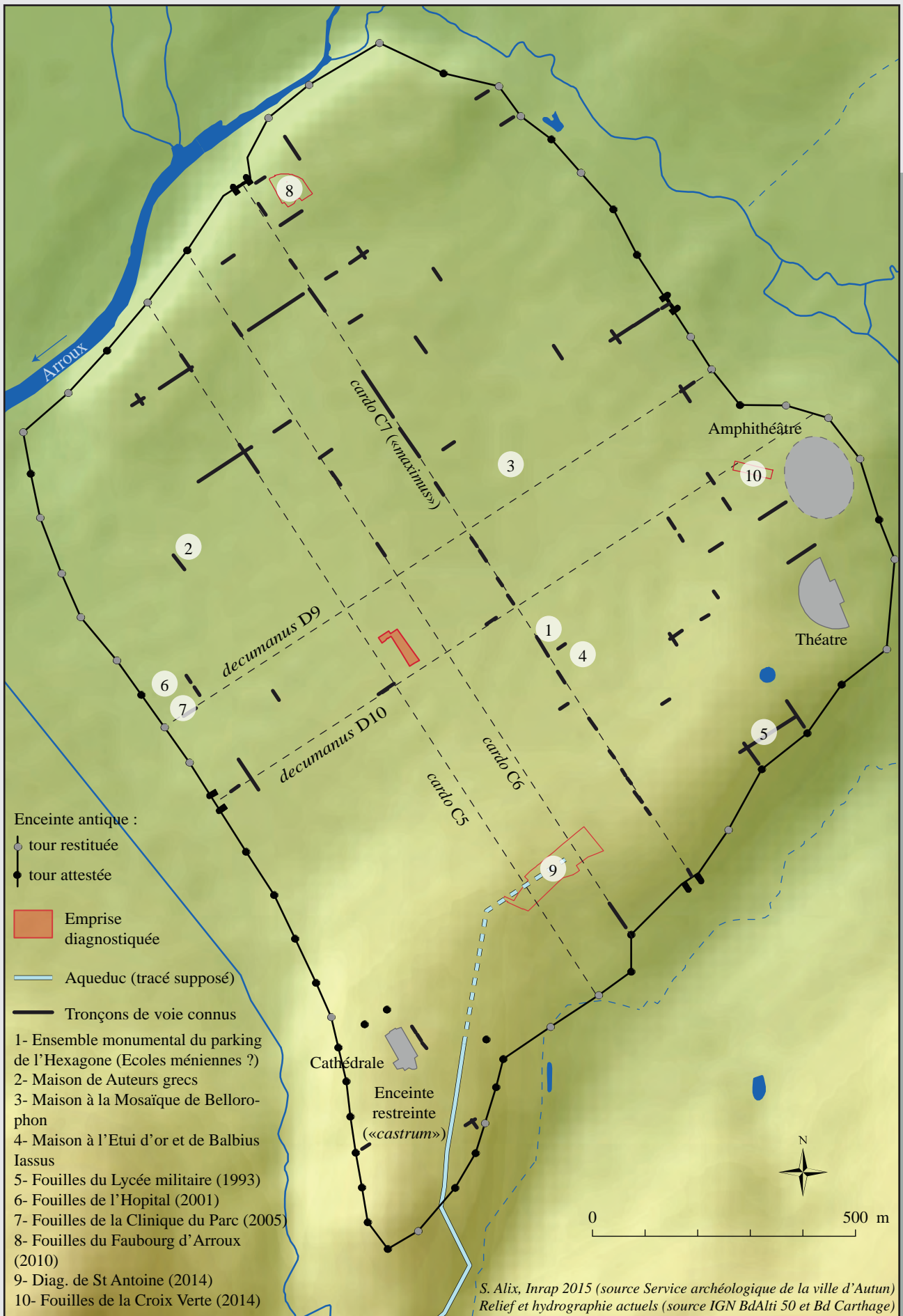


Fig.1 Parcelle diagnostiquée dans son contexte antique. Conception et réalisation : S. Alix (Inrap), d'après les données du SAVA



Fig. 2 Bord sud-est de la mosaïque de Neptune conservé dans la cave. Cliché S. Alix (Inrap)

de tesselles rouges, en grand nombre, donne à cette composition géométrique son originalité. Elle est, en effet, habituellement plus connue, même avec des variantes au centre des cercles, dans un traitement bichrome, en noir et blanc. Concernant le tapis principal, quelques zones sont encore visibles. Il s'agit d'une succession de carrés à fond blanc (communicant grâce à des redans placés en vis-à-vis). Leur bordure noire est composée de cinq rangées de tesselles. Les observations anciennes ont montré la présence de motifs géométriques, qui ne sont aujourd'hui quasiment plus visibles. En effet, entre 1814 et aujourd'hui, la mosaïque a connu de nombreuses détériorations. Il est donc difficile de comprendre l'organisation générale de la mosaïque, d'autant qu'il faut conjuguer les données obtenues sur le terrain, à celles, parfois fantaisistes, du XIX^e siècle, liées à des hypothèses de restitution (ex : invention de certains motifs dans les carrés).

Une seconde mosaïque a également été découverte *in situ* dans le sondage central de la zone du jardin actuel. Elle n'a pu être dégagée entièrement et son état de conservation est très lacunaire. Néanmoins, les fragments conservés permettent d'en restituer l'organisation globale (fig. 4).

Tout d'abord, dans la partie sud-est de la mosaïque, un champ, unitaire, présente une composition longitudinale de lignes alternativement blanches et noires de carrés inscrits sur la pointe tangents, sur fond alternativement noir et blanc. Le tout créant, en négatif, des lignes de sabliers juxtaposés et contigus, alternativement noires et blanches. Une succession intacte maximale de cinq carrés est conservée en longueur, pour une de dix en longueur. Les quelques fragments encore en place dans la partie occidentale semblent indiquer que le champ situé dans la partie méridionale est continu. En effet, des bribes de fond blanc avec des carrés inscrits sur la pointe sont visibles. Il est donc possible de restituer au moins 20 carrés en largeur sur 3,5 m, pour au minimum, 30 carrés sur 5 m de longueur. Succède à ce champ, une grande bordure sur fond blanc, bordée de trois ou quatre rangées de tesselles noires, dans laquelle se situe une seconde bordure, toujours sur fond blanc, de triangles superposés entre filets noirs de deux rangées de tesselles. Les parties conservées de la mosaïque permettent de restituer 45 triangles superposés pour 4 m de longueur et environ 26 triangles superposés pour un peu plus de 3 m de largeur. Cette mesure a été permise en raison de la conservation *in situ* d'un fragment

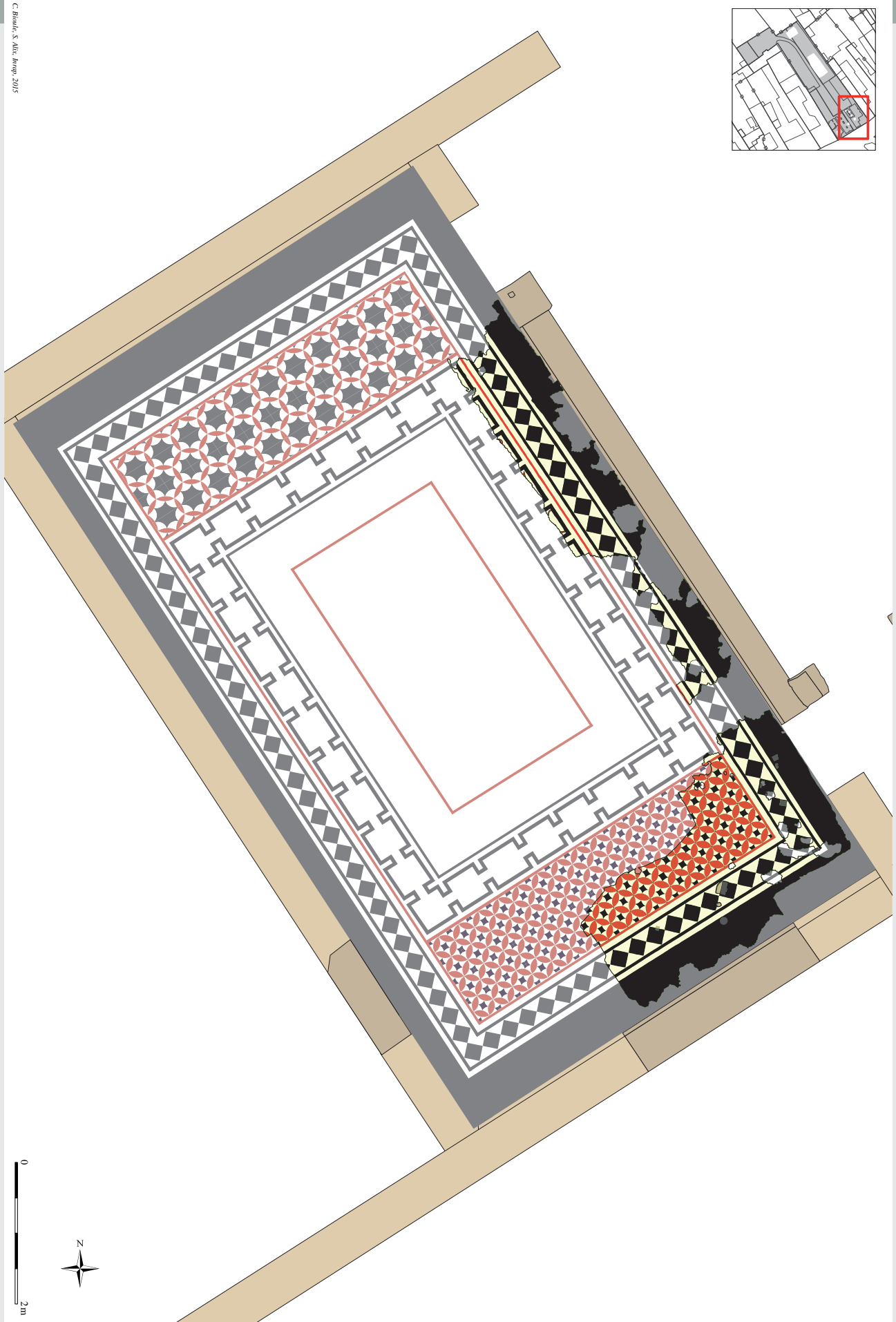


Fig. 3 Relevé et restitution de la mosaïque de Neptune (hors *emblema*). Réalisation S. Alix (Inrap), C. Bioul

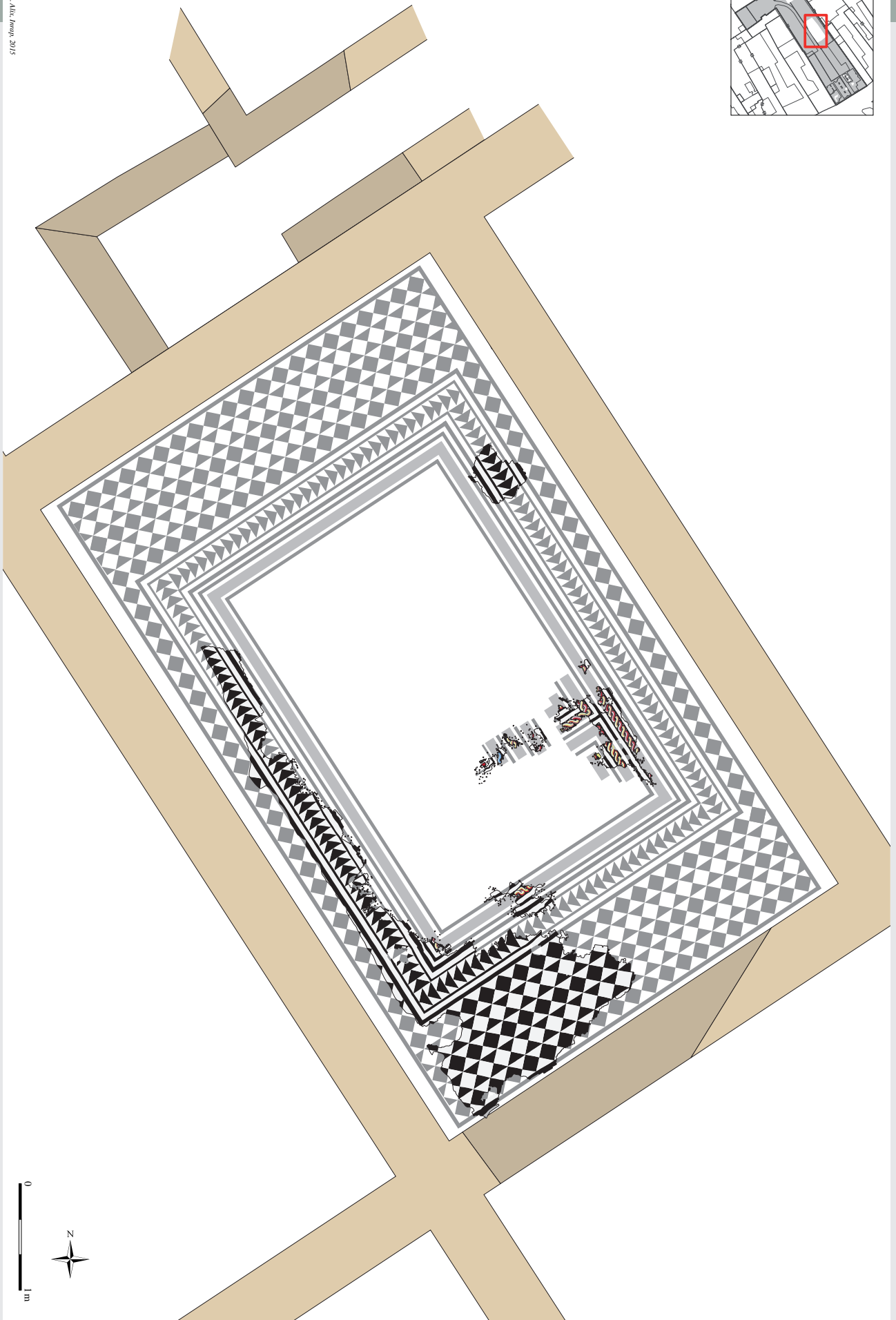


Fig. 4 Relevé et restitution de la mosaïque vue dans le jardin. Réalisation S. Alix (Inrap), C. Bioul

du retour de la bordure à triangles superposés noirs. La dernière partie de la mosaïque, très lacunaire, encadrée par la bordure de triangles superposés, semble constituer le tapis principal. Il s'agit d'une composition, sur fond blanc, de méandres en svastikas formés d'entrelacs doubles/tresses à deux brins (cinq rangées de tesselles : noir, blanc, beige, rouge et noir ou parfois, noir, blanc, beige, gris et noir) pointés à la tesselle blanche, à intervalles régulières au niveau du croisement des brins, sur fond noir (fig. 5). Ils sont soulignés d'une bande noire (quatre rangs de tesselles) ; les branches du méandre sont issues du cadre du rectangle. Les parties conservées de la mosaïque présentent plusieurs compositions géométriques connues sur d'autres mosaïques de la Gaule. Les bordures composées de triangles superposés noirs sur fond blanc se retrouvent sur de nombreuses mosaïques bourguignonnes et champenoises. L'élément important qui peut permettre d'orienter la datation de la mosaïque du jardin, 5, rue Jeannin, est la présence de polychromie. En effet, hormis pour les tresses à deux brins, il s'agit d'une mosaïque

dont la conception fonctionne sur le noir et blanc (bichromie). Il est donc possible d'en proposer une datation du début du II^e siècle, plutôt que de la fin du même siècle ou du début du III^e siècle. Sur plusieurs mosaïques rhodaniennes, les méandres de svastikas constituent la trame du canevas plutôt qu'un motif de remplissage comme c'est plutôt le cas sur la présente mosaïque. À Autun, la mosaïque du Bellérophon présente, tout autour de l'*emblema*, des rectangles composés de méandres de svastikas, reliés entre eux par des tresses à deux brins. Il s'agit donc d'un décor polychrome savamment construit démontrant une grande maîtrise du répertoire décoratif (Blanchard-Lemée, 1987). La datation proposée de cette mosaïque est la 2nde moitié du II^e siècle. La mosaïque du 5, rue Jeannin, semble donc plus précoce. Les sondages ont permis de voir l'architecture de la mosaïque. Elle est constituée d'un radier de pierres brutes de petit calibre (10/15 cm) disposées plus ou moins de chant. Suit une chape de mortier de tuileau d'une dizaine de centimètres. Elle accueille l'*opus tessellatum* sur sa surface supérieure. L'étude des différents



Fig. 5 Détail du motif de tresse de la mosaïque du jardin. Cliché S. Alix (Inrap)

Fig. 6 Détail du sol de béton décoré
au sud-est de la mosaïque du jardin.
Cliché S. Alix (Inrap)



vestiges mis au jour dans les sondages et les projections des motifs de la mosaïque permettent d'estimer les dimensions de cette dernière à une longueur de l'ordre de 7 m à 7,10 m pour une largeur comprise entre 4,35 m et 4,45 m.

Une riche *domus*

En dehors d'une série de niveaux, dégradés, témoignant d'états antérieurs, les sols maçonnés conservés sont d'une même facture très soignée. On retiendra bien sûr la présence de deux mosaïques. Mais les *terrazzo*, qui

apparaissent plus modestes par contraste, sont également d'une belle finition (fig. 6). Ils incluent systématiquement des décors polychromes en pierres décoratives (schiste noir, calcaires rouge, blanc ou gris...). Les fragments de décors muraux nous montrent de riches aménagements : placage, baguettes et corniches de marbres de diverses natures, enduits peints polychromes soignés... Il faut sans doute y ajouter la présence d'au moins un hypocauste. Nous ne pouvons pas être certains de la nature exacte d'un tel bâtiment. S'il n'est pas totalement exclu qu'il s'agisse d'un ensemble public, l'hypothèse la plus probable est qu'il s'agisse d'une vaste et riche

domus patricienne, à l'instar des différentes grandes demeures antiques qui ont été mises au jour dans ce secteur de la cité.

Les vestiges découverts permettent d'esquisser quelques hypothèses quant à la structuration des bâtiments, même si les fenêtres d'exploration en donnent une vision très lacunaire (fig. 7). La prospection géophysique réalisée avant les sondages apporte quelques compléments. Les aménagements mis au jour dans les caves permettent de restituer une alignée de pièces sur un axe N-E / S-O. La cave N-E, en particulier, couvre de son emprise au moins quatre pièces. On compte la grande pièce qui accueille la mosaïque de Neptune. Ses dimensions (près de 12 x 6,70 m) la classeraient parmi les plus grandes pièces décorées privées connues à Autun. Par comparaison, à elle seule, elle occupe l'emprise de la moitié du bâtiment principal des maisons plus modestes du Faubourg d'Arroux (Alix 2014). Au N-E, elle jouxte une pièce relativement grande (9 m sur plus de 3 m de large ?), couverte par un *terrazzo* décoré. Sur le côté S-O, les vestiges mis au jour suggèrent la présence d'une autre vaste pièce. En effet, dans la cave centrale comme dans la cave S-O, on retrouve les vestiges de plinthe d'enduit peint identiques, sur deux murs perpendiculaires. Elles sont recouvertes toutes les deux dans un second état par un *terrazzo* qui pourrait être le même. S'il s'agit d'un même espace, il s'étend sur au moins 9 m (N-E / S-O) sur plus de 3-4 m (N-O / S-E). Dans la cave N-E, on observe une petite pièce pavée très probablement un espace de passage, couloir ou vestibule. La projection du mur vu dans la cave sud-est, et celui qui borde au sud-est la mosaïque de Neptune, permettent d'envisager une grande limite N-E / S-O. Faut-il y voir la limite sud-est de cet ensemble architectural ? D'après les observations du XIX^e s. le bâti continue au sud-est (murs du couloir). Par ailleurs, la projection des limites de la voirie au sud-est (*decumanus* D10) place la limite d'îlot à environ 9 ou 12 m selon la largeur de la rue¹. Que l'on envisage la présence d'une partie du bâti aux fonctions

distinctes du grand ensemble (boutiques, habitations plus modestes...), ou que les constructions qui s'étendent jusqu'à la rue fassent partie de la supposée grande *domus*, les parties mises au jour ne sont donc pas situées directement en façade. Dans l'emprise du jardin, deux autres pièces ont été mises au jour. On peut restituer les dimensions de celle qui accueille la mosaïque. Avec 7,10 x 4,30 m, son emprise est plus modeste que celle de la mosaïque de Neptune, mais la facture reste de grande qualité. Les limites de la pièce à sol de béton décoré, attenante au sud-est ne sont pas connues, mais elle doit occuper un espace sensiblement de la même envergure. Ces deux salles font partie d'un ensemble qui continue probablement au sud-ouest, toujours sous le jardin, comme semblent l'indiquer les résultats de la prospection géophysique à la profondeur des vestiges mis au jour dans le sondage principal du jardin. En particulier, il semble que l'on puisse voir, au sud-ouest de l'extrémité N-O de ce sondage, un mur et une structure à plat (sol maçonné ?). Il faudrait alors restituer une pièce supplémentaire dans le prolongement sud-ouest de la pièce excavée mise en évidence au N-O du sondage du jardin. Faut-il y voir l'indice que ces espaces excavés font partie du même ensemble architectural que les salles plus au sud-est (mosaïque du jardin) ? Entre le groupe de pièces sud-est (caves) et celles perçues dans le jardin, la prospection géophysique ne semble pas montrer de structures pouvant correspondre à des murs ou des sols. Si on retient l'hypothèse d'une vaste *domus* incluant les deux ensembles de pièces, le « vide » relatif, que la prospection géophysique semble cartographier entre eux pourrait alors être interprété comme un espace ouvert. Par exemple, dans un plan d'influence méditerranéenne, on pourrait y voir l'emplacement d'un *atrium* ou d'un jardin. En associant les deux groupes de salles, voire les pièces excavées attenantes, on obtient un ensemble architectural qui mesure du N-O au S-E entre 45 et 50 m. Il faut y rajouter les 9 ou 12 m pour aller jusqu'à la limite S-E théorique de l'îlot urbain. Les dimensions dans le sens perpendiculaire ne sont pas connues, mais elles dépassent les 20 m. Ce qui le place dans les ordres de grandeurs des maisons à l'Étui d'Or ou de *Balbius lassus* (CAG 71-1, p. 103), ou encore de la construction qui accueillait la mosaïque de Bellérophon (CAG 71-1, p. 113).

¹ Faute de données récentes précises, on restitue une largeur de rue « standard » de 12 m (Labaune, Kasprzyk 2008). Mais les fouilles récentes (2014) dans le quartier de la Croix Verte (Quenton, à paraître) permettent d'envisager que l'emprise totale de la rue corresponde aux rues de largeur supérieure, soit environ 18 m, trottoir compris.

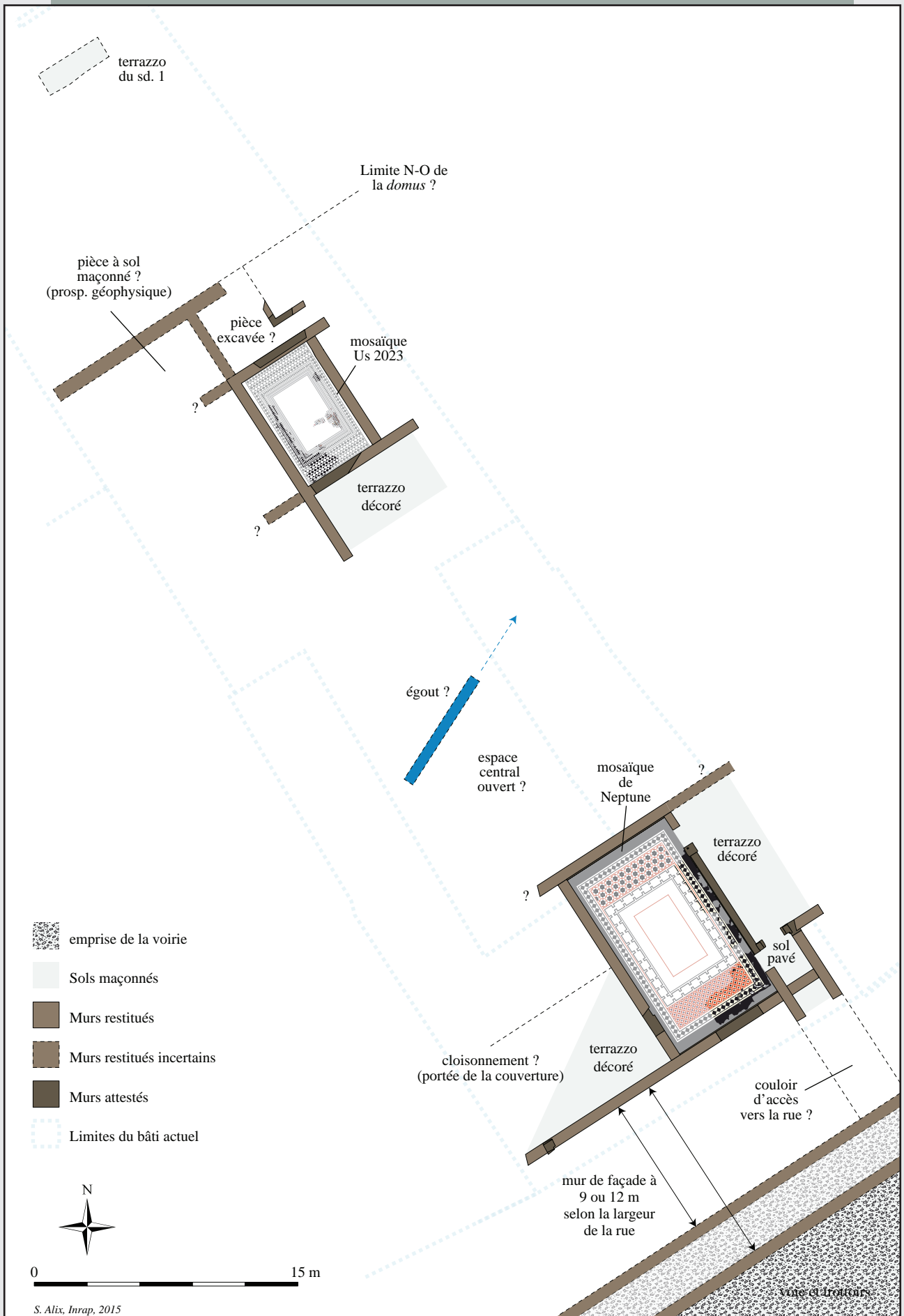


Fig. 7 Hypothèse de restitution du plan de la domus. DAO : S. Alix (Inrap)

Le mobilier datant est très peu abondant. La datation des différents aménagements, en particulier des mosaïques, reste incertaine du point de vu des marqueurs chronologiques mobilier. La datations début II^e s. ap. J.-C. proposée par l'analyse stylistique n'a pas pu être confirmée. Mais elle cadre bien avec les hypothèses que le mobilier datant et l'analyse stratigraphique permettent d'émettre. Le bâtiment accueillant les deux mosaïques (Neptune et celle du jardin) a dû être élevé au II^e s. ap. J.-C. Les mosaïques restent donc dans une fourchette de datation incertaine II-III^e s. ap. J.-C. D'après le mobilier céramique collecté dans le sondage 2, l'abandon des aménagements antiques semble se faire à la fin du IV^e s. ap. J.-C. ou au V^e s. ap. J.-C.

Bibliographie :

Alix 2014 : S. Alix (dir.), *Autun, Saône-et-Loire, Bourgogne, faubourg d'Arroux*. Urbani et Fabri. *Évolution d'un quartier d'Augustodunum entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Âge*, 7 tomes, rapport de fouilles archéologique remis au Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, Inrap mars 2014.

Blanchard-Lemée, 1987 : BLANCHARD-LEMÉE M., Angle d'un motif central en *opus sectile*, in PINETTE M. (dir.), *Autun/ Augustodunum, capitale des Éduens*, catalogue d'exposition, Hôtel de Ville d'Autun, 16 mars-27 octobre 1985, Autun, 1987, p. 79.

CAG 71 : REBOURG (A.) – *Autun, Carte archéologique de la Gaule 71/1 et 71/2*, Éditions de la maison des sciences de l'homme, Paris, 1993, 238 p.

Labaune, Kasprzyk 2008 : Labaune (Y.), Kasprzyk (M.) – Les rues d'*Augustodunum* (Autun, S.-et-L.) du I^{er} au IV^e s. : un bilan, dans Ballet (P.), Dieudonné-Glad (N.) et Saliou (C.) (dir.) – *La rue dans l'Antiquité. Définition, aménagement, devenir*. Actes du colloque de Poitiers (7-9 septembre 2006). Rennes, 2008, p. 259-273.

Quenton, à paraître : P. Quenton, *Autun, Croix Verte 2014*, rapport de fouilles archéologique remis au Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, Inrap, à paraître.

Étude de la porte antique Saint-Andoche d'Autun grâce aux nouvelles technologies. Présentation des premiers résultats.

Chloé Petitjean

Université Paris-Sorbonne

Les recherches menées sur la porte antique Saint-Andoche s'inscrivent dans un projet dirigé par Mme Sylvie Balcon et financé par le programme Convergences – Sorbonne Universités, suite à appel d'offre lancé en 2014. Le site est étudié principalement grâce à un scanner-laser 3D et un GNSS (GPS) qui permettent d'obtenir une maquette 3D numérique du complexe ; des prospections géophysiques qui renseignent sur la nature du proche sous-sol ; des analyses de mortiers ; des analyses géologiques.

Aujourd'hui dans les murs du collège-lycée Saint Lazare d'Autun, le site Saint-Andoche est riche de vestiges antiques, médiévaux et modernes, qui n'ont pour le moment pas bénéficié de recherches archéologiques poussées. À l'époque antique, la porte Saint-Andoche s'élevait à l'emplacement des bâtiments actuels du lycée. Comme la porte d'Arroux et la porte Saint-André, elle se composait très certainement de deux tours de flanquement et d'un corps central composé de deux petits passages latéraux pour les piétons, et deux larges, au centre, pour les véhicules. Ces quatre passages étaient surmontés d'une galerie supérieure, pour le chemin de ronde. Les tours étaient constituées d'un talon semi-circulaire côté campagne, et d'un talon rectangulaire, côté ville. À Saint-Andoche, il ne reste aujourd'hui en élévation que la tour de flanquement sud. La façade principale correspond à un mur de refend bouché qui ouvrait à l'époque, sur le talon semi-circulaire, disparu en élévation.

D'après les fouilles effectuées par J. Roidot-Déléage en 1850, les vestiges des talons semi-circulaires de la tour nord et de la tour sud sont retrouvés à quelques centimètres du sol actuel, et sur une profondeur d'environ 4 mètres. Rien du corps central n'a été mis en évidence. Des prospections géophysiques ont été réalisées afin de mettre en évidence

ces vestiges. Les résultats n'ayant pas été concluants, ce sont les images LiDAR¹ (*Light Detection and Ranging*) qui nous apportent des réponses sur l'emplacement du talon semi-circulaire de la tour sud, que l'on peut ainsi restituer en plan (Fig. 1). Grâce au modèle 3D, nous avons pu réaliser de nouveaux plans très précis de chaque niveau de la tour. On observe que son axe est légèrement plus orienté vers l'ouest que le reste des bâtiments. Le corps central doit donc se restituer de façon oblique, et non pas parallèlement aux bâtiments actuels.

Il n'existe plus aucun vestige en élévation du corps central aujourd'hui. Toutefois sur l'élévation de la face nord de la tour sud, on peut percevoir deux éléments (Fig. 2) qui sembleraient indiquer des traces de ce corps central : une baie d'environ 2,80 m sur 1,10 m ; et un massif rectangulaire, en sailli de 10 cm du mur actuel, à l'extrémité droite du mur. Il pourrait s'agir de la trace de l'emplacement d'un avant-corps antique comme il en existe un pour la porte Saint-André. Mais cet élément pourrait aussi correspondre à un coup de sabre qui marque l'emplacement où le corps central venait s'encaster dans le mur nord. Ce massif serait alors la trace d'un appareil de parement. Dans les deux cas le sommet du massif indiquerait la hauteur maximale du corps central.

Quant à l'emplacement de la baie antique on peut proposer deux hypothèses. La plus évidente voudrait que cette ouverture soit le passage qui menait de la tour à la galerie haute du corps central – elle assurerait

¹ Le LiDAR est un système de télédétection par vue aérienne qui permet d'étudier les microreliefs d'un site par lumière laser) En 2013, une campagne d'acquisition d'images LiDAR a été réalisée sur 70 km² autour d'Autun par la Plateforme géomatique Bourgogne Franche-Comté, (GéoBFC) – MSH de Dijon, grâce à Jonhattan Vidal, Emmanuel Chevigny, Ludovic Granjon, et Laure Saligny.

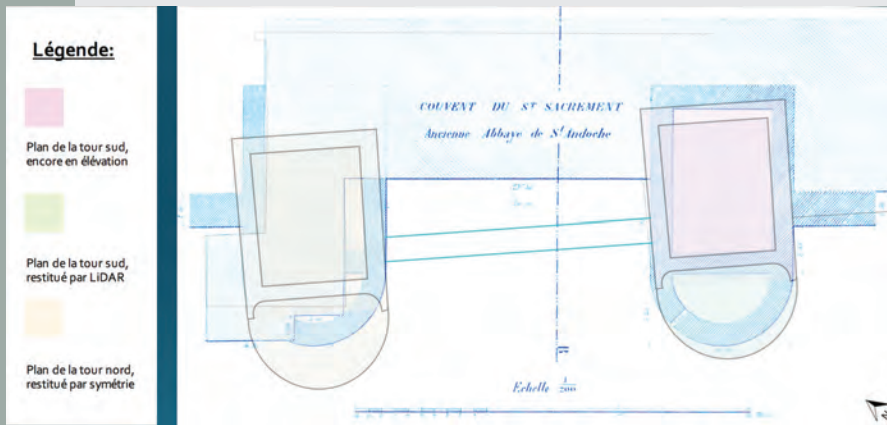


Fig. 1 Reconstitution de l'emplacement de la porte Saint-Andoche par rapport au plan réalisé par J. Roidot-Déléage après les fouilles de 1850. (D.A.O. C. Petitjean)



Fig. 2 Propositions de reconstitution de l'emplacement du corps central (D.A.O. C. Petitjean)

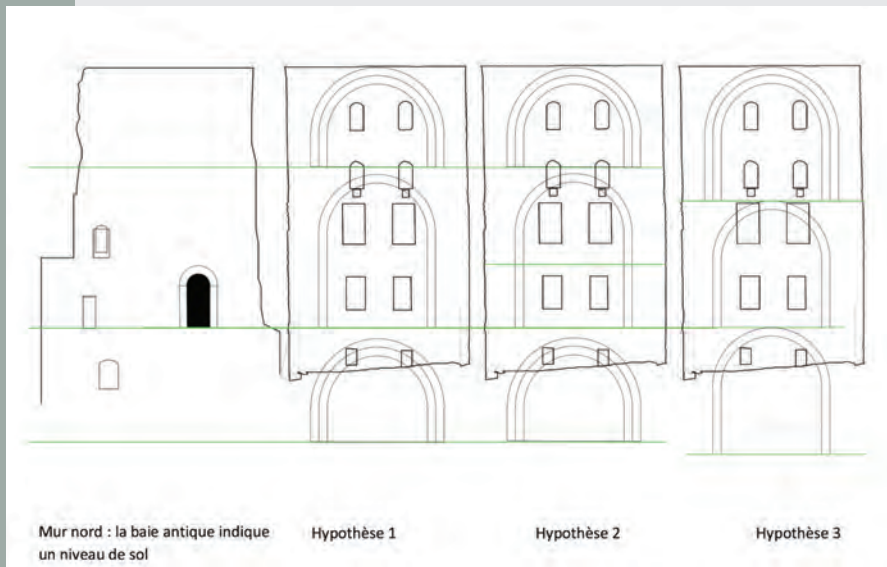


Fig. 3 Propositions de restitutions des étages antiques de la tour (D.A.O. C. Petitjean)

donc le passage de la garde. Mais on peut également supposer qu'il s'agissait d'une fenêtre d'artillerie qui permettait d'observer le passage et la porte – au quel cas le corps central se situerait plus à l'est. Quoiqu'il en soit, la présence de cette baie semble indiquer la présence d'un étage antique à cette hauteur, ce qui nous amène à réfléchir à l'agencement interne de la tour.

La tour est aujourd'hui agencée en 5 niveaux : le niveau 0 correspond au sous-sol, le niveau 1 aux cuisines de l'établissement, le niveau 2 à la salle d'art-plastique, le niveau 3 est une annexe de l'ancien appartement de fonction du directeur, et le niveau 4 correspond aux combles. Ces niveaux ne correspondent pas à l'étagement de l'époque antique, mais certains éléments nous permettent d'essayer de les reconstituer.

Une gravure ancienne représente deux arcs dans la partie supérieure de la tour. Le plus haut est encore très largement visible aujourd'hui depuis l'extérieur ou depuis les combles. La présence du second arc est plus difficile à établir. Des traces sur la façade extérieure de fissures courbées similaires aux dimensions de l'arc supérieur sont visibles depuis l'extérieur, dans l'angle de la fenêtre nord. Après étude, on s'aperçoit que cette courbe a les mêmes proportions que l'arc supérieur, et se trouve également dans son parfait alignement vertical (Fig. 3).

Le sommet de ce nouvel arc marquerait donc la hauteur du sol du dernier étage. On peut émettre l'hypothèse d'une triple élévation de la tour, dont le second niveau serait le plus élancé. Mais on peut également émettre l'hypothèse d'une tour à quatre niveaux d'élévation. Le deuxième niveau n'aurait pas été voûté, et aurait simplement servi de niveau de passage de la garde entre le chemin de ronde du rempart et la galerie supérieure du corps central. Les trois autres niveaux auraient été voûtés, et auraient des dimensions similaires. Une troisième hypothèse peut également être considérée. D'après les analyses de mortier et géologique, il est possible que la tour ait subi une surélévation à la fin de la période antique. Celle-ci serait marquée par la présence des corniches en briques longues et plates très distinctes, présentes sur les murs nord et sud

de la tour. Si tel est le cas, la partie basse, la plus ancienne, aurait été dotée d'une élévation à deux niveaux. On peut imaginer qu'ils avaient la même hauteur. Un troisième niveau aurait été surélevé à la fin de l'époque antique, dans des dimensions similaires aux deux autres. On obtient une tour à trois élévations, mais dont l'arc potentiellement visible au niveau de la fenêtre de la cuisine ne joue aucun rôle.

Les recherches à mener sur la tour Saint-Andoche sont encore nombreuses. Cette première étude permet d'apporter de nouveaux éléments qui soulèvent de nombreuses questions, non seulement sur la morphologie générale de la tour, mais également sur les raisons de sa conservation. Il existe aussi de nombreux questionnement quant au rôle que la tour a pu jouer par rapport à la fonction postérieure de *xenodochium* du site, à la crypte carolingienne qui la jouxte, et au sein de l'abbaye médiévale.

Principaux résultats du diagnostic archéologique réalisé lors de la phase 8 du programme de rénovation urbaine de Saint-Pantaléon.

Un site antique périurbain (fin III^e-IV^e s.) et des infrastructures inédites (X^e-XVIII^e s.) en lien avec l'abbaye S^t-Martin

Yannick Labaune

Responsable du service Archéologique de la Ville d'Autun, UMR 6298 ARTEHIS

Le projet de requalification des revêtements et de création de chemins piétons aux abords du centre social du prieuré Saint-Martin à Saint-Pantaléon (fig. 1) se situe dans l'emprise même de l'ancien complexe abbatial (fig. 2). Il a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique préalable (2012/442) qui a été réalisé sur une durée de cinq jours du 2 au 6 juin 2014 par le service archéologique de la ville d'Autun.

Cette modeste opération apporte d'incontestables résultats à la connaissance de l'histoire de l'abbaye Saint-Martin, du Moyen Age à la période industrielle qui suit sa désaffectation. Quelques indices concernant la présence d'un site antique antérieur à la fondation du complexe monastique ont également été récoltés.

Les principaux apports scientifiques peuvent être énumérés comme suit :

- La présence récurrente de mobilier antique résiduel plaide en faveur de la présence d'un site antique périurbain à l'emplacement de l'abbaye. Il est abondant et varié, on relève la présence de nombreux éléments de construction - tuiles (*tegulae* et *imbrices*), moellons de grès (petit appareil), roches décoratives, tesselles de mosaïque – mais également de tessons de céramique et de monnaies de la fin du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive.
- Les vestiges d'un système de fortification fossoyé du complexe monastique, en limite occidentale de ce dernier, ont pu être mis en évidence. Il s'agit d'un fossé large d'une dizaine de mètres et de plus de 2 mètres

de profondeur (fig. 3) antérieur au milieu du XII^e s. selon une datation radiocarbone. Son creusement pourrait être contemporain du privilège de fortification accordé par Charles-le-Chauve à la fin du IX^e s.

- Un cimetière médiéval – peut-être du X^e ou XI^e s. selon une datation radiocarbone – a pu être mis en évidence en périphérie. Point très intéressant, il comporte une zone davantage dévolue aux enfants (fig. 4).

• L'arrêt de l'entretien du système de fortification fossoyé paraît intervenir au moment des guerres de religion, dans le courant du XVI^e s. Les fossés paraissent utilisés comme dépotoirs domestiques, générant leur colmatage définitif.

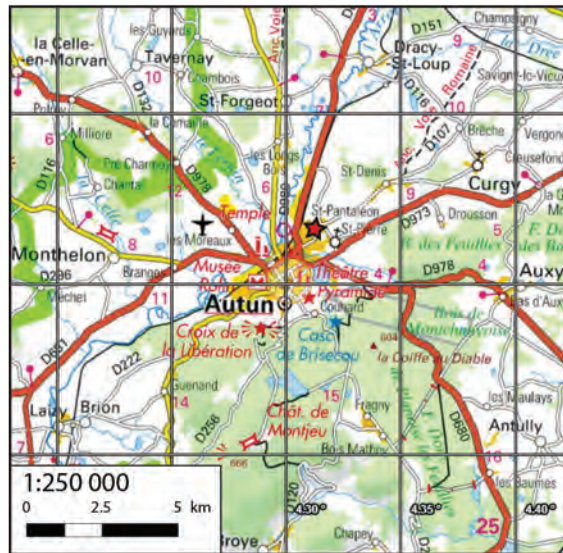
- Le cimetière médiéval paraît pillé entre le XVI^e et le XVII^e s., soit peut-être durant une période d'abandon de l'abbaye par les religieux connue par les sources.

• Des infrastructures maçonnées modernes, mais antérieures à la reconstruction de l'abbaye au milieu du XVIII^e s., ont été rencontrées. Elles sont peut-être contemporaines de la réhabilitation du complexe au cours du XVII^e s. par les bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur (fig. 3).

- Les vestiges les plus récents concernent un petit bâtiment de plan carré construit à la fin du XVIII^e s. ou au début du XX^e s., postérieur à la désaffectation de l'abbaye (fig. 3). Il a été détruit il y a quelques décennies, probablement au cours des années 1960.



Localisation de l'opération
Carte IGN n° 1014, 1/250 000e ;
Extrait du scan régional © Editions 2007



Localisation du site ; Carte 1/25 000e
(© IGN 2012).



Ci-contre :
Fig. 1 Localisation de l'opération sur fond de carte IGN
(1 : 250 000, 1 : 25 000). DAO Y. Labaune

Page suivante :
Fig. 2 Localisation de l'emprise du diagnostic. Fond cadastral
actuel sur lequel a été reporté le plan de l'abbaye Saint-Martin
levé en 1792 (d'après Boëll, 1906). DAO A. Tisserand.



Fig. 3 Vue générale au 1^{er} plan du sondage réalisé dans le fossé défensif ceinturant le complexe monastique à la fin du IX^e s. Au second plan on aperçoit, en cours de fouilles, les infrastructures maçonnées des XVIII^e et XIX^e s. construites dans le comblement du fossé.
Cliché Y. Labaune en direction du sud-est.

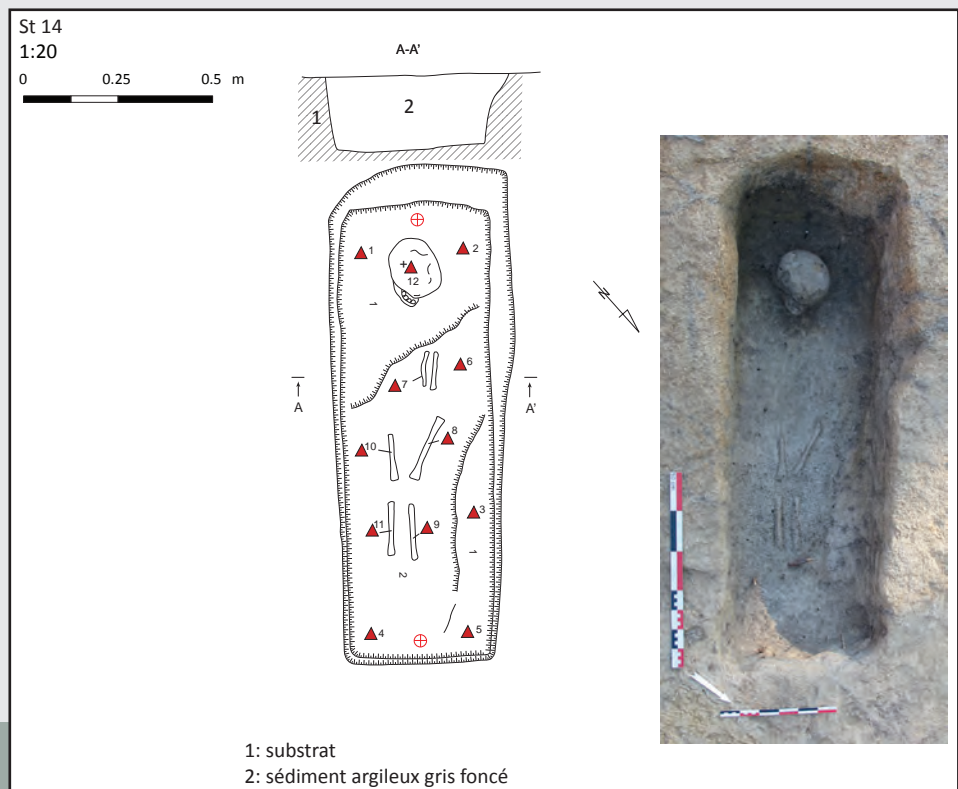
Bibliographie

Labaune 2015 :

Y. Labaune, avec la collaboration de A.-L. Bugnon-Labaune, C. Fossurier, M. Loire, P. Listrat, A. Tisserand - *AUTUN-SAINT-PANTALEON (Saône-et-Loire), Phase 8 du programme de Rénovation Urbaine, Site antique périurbain (fin III^e-IV^e s.) et infrastructures inédites (X^e-XVIII^e s.) en lien avec l'abbaye St-Martin, Rapport de diagnostic archéologique, Autun : Service Archéologique de la Ville d'Autun, novembre 2015.*

Fig. 4 L'une des sépultures d'enfant des X^e ou XI^e s., St. 14, découverte au cours de l'opération.

A gauche, le relevé de la sépulture (Ech. 1 : 20, DAO A. Tisserand, d'après relevé Y. Labaune) ; à droite, son cliché zénithal (A. Tisserand).



Habitats privilégiés et cultes domestiques à *Intaranum* : premiers résultats de la fouille préventive au 14 route d'Étais à Entrains-sur-Nohain (Nièvre)

Stéphane Venault

Responsable de l'opération, Inrap, UMR 6249 Chrono-environnement

Julien Boislève

Toichographe, Inrap, UMR 8546 CNRS/ENS - AOROC

Simone Deyts

Université de Bourgogne Franche-Comté

Implantée dans le département de la Nièvre, au nord du massif du Morvan, la ville d'*Intaranum* occupait un point de passage obligé à mi-chemin entre la Loire et l'Yonne, reliant diverses grandes villes de l'époque, dont Autun le chef lieu de la cité éduenne à laquelle elle était rattachée. Le site doit sa renommée dès le XVIII^e siècle à de nombreuses découvertes fortuites dont un lot remarquable de statues et d'inscriptions à caractère religieux. La construction récente d'une série de quatre maisons individuelles sur des parcelles disjointes ou contiguës, localisées en partie nord de la ville, ont donné l'occasion d'appréhender, non seulement des îlots isolés, mais bien un quartier d'occupation dans son ensemble et d'en comprendre l'organisation générale le long d'une des voies principales se dirigeant vers Auxerre. Quatre fouilles ont été ainsi entreprises par l'Inrap de 2008 à 2015, la dernière, localisée au n° 14 de la route d'Étais, ayant livré un lot exceptionnel de stucs.

L'agglomération gallo-romaine s'étendait à son apogée sur environ 70 hectares. D'origine laténienne, la ville antique doit sa prospérité au travail du fer grâce à l'exploitation du minerai qui recouvre la région de la Puisaye. Autour du milieu du II^e siècle, un vaste plan d'urbanisme fait disparaître les ateliers de forgerons construits en terre et bois au profit de quartiers résidentiels édifiés cette fois en pierre. L'espace est alors découpé en petites parcelles indépendantes disposées en lanière. Puis, au III^e siècle, des gens privilégiés acquièrent plusieurs propriétés pour les transformer progressivement, sur une

à deux générations, en de vastes demeures ornées de décors peints, dotées de pièces chauffées, d'installations balnéaires et de jardins à péristyle. L'opération de 2014 révèle comment un habitat d'abord contraint par le parcellaire en lanière s'étend progressivement dans la profondeur de la propriété puis comment il s'en affranchit pour annexer les voies publiques latérales et les habitats contigus. À nos yeux, ce processus d'évolution progressif du bâti est la manifestation d'un enrichissement croissant d'une population de parvenus dont l'origine de l'aisance financière nous échappe. Quoi qu'il en soit ils semblent être plusieurs à avoir su faire des profits cherchant à rivaliser d'équipements de confort.

Un décor intérieur de grande qualité

Plusieurs pièces étaient ornées de peintures, aussi bien aux murs qu'au plafond. On retrouve ainsi des décors très sommaires, à fond blanc rythmé de simples encadrements à filets rouges, qui ornaient une pièce plutôt modeste ou de service, mais aussi des décors plus recherchés comme celui pourvu d'un soubassement fictif peint, imitant un placage de marbres. Les mouchetis verts ou bordeaux et les veinures rouges sur fond jaune évoquent des marbres exotiques comme le porphyre vert de Grèce, le porphyre rouge d'Égypte ou le marbre de Chemtou en Tunisie qui sont parmi les roches les plus représentées dans les imitations. Les filets noirs et blancs rappellent les fines baguettes de schiste ou

de marbre employées dans les véritables placages. Ces décors assez fréquents peuvent développer des motifs parfois complexes, comme ici des boucliers losangiques (*scuta*) aux angles abattus concaves qu'on connaît aussi sur de véritables marqueteries de marbres, notamment celles des plus riches édifices publics ou des quelques demeures offrant un niveau de luxe suffisamment élevé. Ce type de décor connaît un engouement certain dans la seconde moitié du II^e s. et est le plus souvent dévolu à des pièces de réception offrant des dimensions assez importantes.

Le caractère ostentatoire de la parure décorative des demeures de ce quartier d'Entrains est encore mieux perceptible à travers la découverte d'un remarquable lot de stucs. Détruit dès l'Antiquité, sans doute vers la toute fin du III^e siècle ou au début du IV^e s. ap. J.-C., une partie de ce décor démonté a été rejetée en milliers de fragments dans le *praefurnium* d'une salle chauffée par hypocauste. Après un prélèvement minutieux sur le terrain, ces fragments ont donné lieu à une longue étude visant à reconstituer une

partie du décor. Les empreintes visibles au revers montrent des baguettes de bois sur lesquelles était appliqué le mortier pour orner les plafonds. Le décor est une composition à réseau, c'est-à-dire un schéma géométrique basé sur une succession d'octogones et de carrés. Ceux-ci sont dessinés par une moulure en relief à profil lisse qui crée un effet de caissons. Le stuc est laissé blanc, mais est souligné de bandes de couleur, rouges dans les octogones et bleues dans les carrés, qui contribuent à faire davantage ressortir le relief. L'enduit à la chaux est travaillé soit à l'aide d'un gabarit pour les moulures droites à profil lisse, soit modelé à la spatule pour tous les autres motifs, notamment figurés. Chaque caisson est en effet orné d'un motif. Dans les carrés se trouvent divers fleurons à pétales bombés et nervurés tandis que les octogones offrent une plus grande variété avec également des fleurons, mais aussi des oiseaux, des volutes et au moins deux personnages dont témoignent les deux visages qui nous sont parvenus. Ils sont représentés en pieds et l'un tient une sorte de serpe en croissant. Autour de la tête, une couronne de feuilles cerne les cheveux



Fig. 1 Un des visages composant le décor en stuc (Cl. J. Boislève, Inrap)

modelés dans un mortier jaune teinté dans la masse qui rend la blondeur de la chevelure. Il demeure malgré tout malaisé d'identifier ces personnages même si les traits poupins de l'un d'eux évoquent volontiers un Amour (fig. 1).

Au centre du plafond, un grand médaillon circulaire cerné d'une couronne de feuilles et de fruits interrompt la trame géométrique. Elle entoure un rinceau de vigne à volutes alternées terminées chacune par une grappe de raisins finement travaillée. Enfin, un grand fleuron de feuilles d'acanthe, assez complexe et aux feuillages très découpés, orne le centre du médaillon.

Ce décor complexe, par sa qualité d'exécution et la variété des motifs, témoigne à l'évidence d'une ornementation luxueuse. Le recours aussi abondant au modelage, où chaque

élément est façonné individuellement à la main, traduit à la fois la présence d'un atelier de stucateurs qualifiés et le coût d'un tel décor. Sa réalisation était nécessairement longue et dévoile donc un commanditaire fortuné. Un tel décor pouvait être destiné à une pièce de confort comme une pièce thermale, ou à une pièce d'apparat et de réception.

Le stuc est un mode d'ornementation beaucoup plus rare que la peinture. Bien qu'employé pour créer les moulures et corniches sur bon nombre de décors, peu nombreux sont en revanche ceux où le relief joue un rôle plus important, voire constitue l'élément principal de l'ornementation. En Gaule, nos connaissances d'ensembles à dominante stucée se limitent pour l'heure



Fig. 2 Statue de divinité domestique retrouvée dans une cave de la fouille du 14, route d'Etai. (cl. C. Capdeville, Inrap)

à une vingtaine de cas, marquant d'emblée la rareté de cet artisanat par rapport à celui beaucoup plus répandu, car sans doute plus accessible, de la peinture. Parmi ces décors, la figuration est très rare et ne touche que quinze exemples. Enfin, la plupart sont développés en décors muraux et moins d'une dizaine de plafonds stuqués sont actuellement identifiés en Gaule. Celui d'Entrains est le seul à permettre une reconstitution suffisamment conséquente pour rétablir de manière fiable l'organisation du décor. Il apporte donc un éclairage précieux sur une mode qui semble connaître un renouveau à l'époque sévérienne, soit à partir de la seconde moitié du II^e s., mais reste limitée à de très riches demeures comme la luxueuse *villa* maritime de Mané-Véchen (Morbihan) où le plafond est même rehaussé de feuille d'or, la vaste *domus* jouxtant le *forum* de Vieux-la-Romaine (Calvados) ou le grand édifice mis au jour sur la fouille du Centre hospitalier à Autun (Saône-et-Loire). Malgré cette rareté, la région correspondant à l'actuelle Bourgogne livre plus fréquemment des éléments de stuc. Si le hasard des découvertes a pu être avancé un temps, il apparaît aujourd'hui que cet artisanat est en effet davantage développé localement. Toutefois, il reste difficile de déterminer s'il s'agit là de l'action d'un atelier particulièrement qualifié pour ce type de réalisation et œuvrant régionalement ou s'il faut pointer une mode locale résultant d'une demande spécifique des commanditaires.

Un remarquable ensemble de statues témoignant d'un culte domestique

L'intérêt de cette fouille est également d'avoir mis au jour un ensemble de dix statues représentant des divinités domestiques (fig. 2). Le sous-sol de la région d'Entrains-sur-Nohain qui fournit un calcaire de qualité utilisé en maçonnerie mais aussi en sculpture, a favorisé la production de statues dont les découvertes de multiples exemplaires a fait la renommée d'Entrains dès le XIX^e siècle. Le lot exhumé en 2014 permet toutefois de renouveler de manière conséquente le corpus déjà connu. Abandonnées lors de l'Antiquité tardive, souvent brisées, ces sculptures ont été retrouvées dans des caves ou bien dans des remblais de terrassement.

Divinité féminine, divinité masculine, seules ou en couple, elles sont assises et tiennent sur leurs genoux une patère emplies de fruits, la pointe d'une corne d'abondance, un gâteau ou un vase pansu... Elles étaient à l'origine placées dans les niches de pièces en sous-sol soigneusement aménagées. Une table en pierre porteuse, sans doute, de la vaisselle précieuse de la famille était bien souvent placée au centre des pièces en question. Ce type de divinités domestiques est caractéristique et particulièrement bien représenté en pays éduen (Autun et campagne environnante) ainsi que dans des caves d'Alésia / Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) ; en ne dépassant pratiquement pas cette dernière limite. Dans l'intimité de la maison, ces divinités veillent à la prospérité familiale.

Liste des intervenants

Alix Stéphane

Inrap

stephane.alix@inrap.fr

Audrouin Loïc

Université de Bourgogne Franche-Comté

loic.androuin0@orange.fr

Barral Philippe

Université de Bourgogne Franche-Comté

philippe.barral@univ-fcomte.fr

Boislève Julien

Inrap

julien.boisleve@inrap.fr

Chevassu Valentin

Université de Bourgogne Franche-Comté

valentin.chevassu@wanadoo.fr

Delencre Florent

Université de Bourgogne Franche-Comté

florent.delencre@u-bourgogne.fr

Delferrière Nicolas

Université de Bourgogne Franche-Comté

nicolas.delferriere@hotmail.fr

Deyts Simone

Université de Bourgogne Franche-Comté

simone.deyts@sfr.fr

Ferreira Filipe

Université Paris-Sorbonne/Lyon II-Lumière

f Ferreira@hotmail.fr

Glaus Mathias

Université de Lausanne

Mathias.Glaus@unil.ch

Goubin Yann

Architecte DPLG

Izri Stéphane

Université de Bourgogne Franche-Comté

stephane.izri@gmail.com

Joly Martine

Université de Toulouse - Jean Jaurès

martine.joly@univ-tlse2.fr

Labaune Yannick

Service Archéologique de la ville d'Autun

yannick.labaune@autun.com

Loire Morgan

Bénévole

comablackmetallica@hotmail.fr

Louis Antoine

**Service archéologique départemental
d'Eure-et-Loire**

antoine.louis@cg28.fr

Nouvel Pierre

Université de Bourgogne Franche-Comté

pierre.nouvel@univ-fcomte.fr

Petitjean Chloé

Université Paris-Sorbonne

petitjean.chloe@yahoo.fr

Poitout Bernard

Bénévole

Thivet Matthieu

Université de Bourgogne Franche-Comté

matthieu.thivet@univ-fcomte.fr

Venault Stéphane

Inrap

stephane.venault@inrap.fr

Page suivante :
Vue aérienne des fouilles de la terrasse
PC 15. Cliché M. Thivet

Vue générale au 1^{er} plan du sondage
réalisé dans le fossé défensif ceinturant
le complexe monastique à la fin du IX^e s.
Au second plan on aperçoit, en cours de
fouilles, les infrastructures maçonnées
des XVIII^e et XIX^e s. construites dans le
comblement du fossé. Cliché Y. Labaune en
direction du sud-est.

4^e de couverture :
Statue de divinité domestique retrouvée
dans une cave de la fouille du 14, route
d'Etai. Cliché C. Capdeville (Inrap)

Un des visages composant le décor en
stuc. Cliché J. Boislève (Inrap)





© UMR 6298 ARTEHIS - Conception graphique : Anthony Dumontet
 Coordination et assemblage des contributions :
 Angélique Tisserand, Service Archéologique Ville d'Autun

ISSN 2494-2677
 Mars 2017

Avec le soutien de



En partenariat avec

